

SS. Martyrs canadiens.

BEAU ET TRES FROID

Minimum 4
Maximum 20

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage, l'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildarando Antonietti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

VOLUME XL — No 62

MONTREAL, MERCREDI, 16 MARS 1949

Cinq sous le numéro

Un deux cent cinquantième anniversaire fameux

Aux origines de la Louisiane — Les relations nécessaires entre Français du Nord et du Sud — Une oeuvre à poursuivre — Montréal et sa "colonie" du Sud

IL FAUT HALER ENSEMBLE

Demain, ainsi que le *Devoir* l'annonçait hier, la ville de Bâton Rouge, capitale de la Louisiane, célébrera le deux cent-cinquantième anniversaire de la découverte, par les Montréalais d'Iberville et Bienville, des bouches du Mississippi.

Le maire de la ville, M. Higginbotham, le gouverneur de l'Etat, M. Long, ont tenu à déclarer fête civique cet anniversaire. Ils ont par ailleurs voulu associer à cet hommage la ville de Montréal. On a vu le télégramme rappelant les origines montréalaises de la Louisiane et l'importance du fait français à Montréal même, que leur a adressé, au nom des huit cent mille Canadiens français de notre métropole, M. Houde.

Cette dépêche, rédigée en français naturellement, sera lue à la radio, en Louisiane, au cours de la journée de demain.

Elle devrait être, chez nous, en même temps que l'évocation d'une grande date historique et de figures glorieuses, le point de départ d'une série de manifestations qui feraient à celles que l'on ne manquera point d'organiser en Louisiane un juste pendant.

Hommage magnifiquement dû et qui devrait susciter de plus nombreuses, de plus intimes relations entre Français du Nord et du Sud. Ce n'est certes pas sans intention que M. Houde, dans sa dépêche, disait: *Canadiens et Acadiens* (on sait que le gros de la population de langue française de la Louisiane se compose aujourd'hui d'Acadiens d'origine) *espèrent que Louisianais se souviendront toujours de nos origines communes et regarderont toujours Français du Nord comme des frères aimants, dévoués.*

Ce n'est pas aux vieux lecteurs du *Devoir* que l'on aurait besoin de rappeler les liens qui, à travers les deux cent cinquante dernières années, nous ont intimement unis aux Français de la Louisiane.

Cela remonte aux toutes premières heures. Sans *Pierre Le Moyne d'Iberville* et *Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville*, deux Montréalais, disait récemment à la Société historique de Montréal, Mgr Olivier Maurault, la Louisiane ne serait qu'un nom placé sur la carte par Robert Cavalier de La Salle, et il pressait ses collègues de la Société d'entreprendre une étude approfondie des relations de Montréal avec ce que l'on pourrait presque appeler sa colonie du Sud.

Mais il n'y a point que les Montréalais qui se soient intéressés à la Louisiane. Celle-ci, religieusement, fut d'abord dans la dépendance de Québec.

Ainsi que nous venons de le rappeler, elle tient de la vieille Acadie la majeure partie de sa population française actuelle. Plusieurs de nos pères sont allés poursuivre là-bas l'oeuvre de leurs aînés du dix-huitième siècle. En ces dernières années, grâce particulièrement aux Acadiens et descendants d'Acadiens, des voyages organisés ont facilité les reprises de contact entre les groupes français du Nord et du Sud, ont donné à certains de ces contacts un éclat et une puissance d'émotion extraordinaires.

Personne n'oubliera les pèlerinages louisianais qui ont amené ici les gracieuses Evangélines et certains des hommes les plus en vue du Sud. Personne n'oubliera le voyage qui conduisit en Louisiane les déléga-

tions acadienne et canadienne qui voulurent rendre aux Français de là-bas leurs inoubliables visites.

Les circonstances, la guerre en particulier, ont empêché la poursuite normale et le développement régulier de cette oeuvre de collaboration.

Mais la graine jetée en terre n'est pas morte. Elle peut produire encore des fruits heureux.

Il ne faut laisser passer aucune occasion d'en stimuler la croissance.

Les anniversaires que ramèneront les semaines prochaines sont l'une de ces bonnes occasions.

Il n'est personne chez nous à qui le nom d'Iberville soit étranger. Le grand marin est un personnage de légende. En Louisiane le nom de Bienville est presque aussi fameux. Le jeune frère du grand aventurier a passé là une bonne partie de sa vie. On dit volontiers de lui qu'il fut le père de la Louisiane. Qui, parmi les voyageurs de 1931, oublierait jamais le cri d'André Lafargue au Cabildo de la Nouvelle-Orléans: *Songez-y, Messieurs! Bienville a monté cet escalier!*

L'histoire de la découverte, de la colonisation de la Louisiane fournira la matière de conférences, de séances extrêmement intéressantes. En se mettant en relations avec les Louisianais, on obtiendrait assez facilement, sans doute, tout ce qu'il faudrait pour illustrer les unes et les autres.

Et ceci, tout en faisant mieux connaître chez nous le pays des bayous, aiderait à resserrer les liens entre Français du Nord et du Sud.

Or, nous aurions tout intérêt à ces plus fréquentes et plus intimes relations.

Tout ce qui sert les intérêts de l'un quelconque de nos groupes sert ceux de la communauté française d'Amérique.

Dès la première heure, les hommes qui ont lancé le mouvement d'iberville devaient surgir les congrès de 1912 et de 1937, ainsi que le Comité permanent de la Survivance française, ont voulu faire place dans l'entreprise familiale aux parents du Sud. Et cela nous a valu d'admirables connaissances.

A l'heure actuelle encore, la Louisiane est officiellement représentée au Comité par M. François Arceneaux, le doyen de la Faculté des sciences agricoles au *South Western Louisiana Institute*, de Lafayette.

L'un des membres les plus actifs du Comité, le R. F. Antoine Bernard, C.S.V., qui a donné des cours à Bâton-Rouge et à Lafayette, achève la préparation d'une copieuse histoire générale de la Louisiane, la première d'une pareille ampleur écrite en français sur notre continent, et dont *Vie française* vient de commencer la publication.

Ce ne sont pas les institutions aptes à se charger de cette besogne, capables de remettre à l'affiche gens et choses de la Louisiane, qui manquent chez nous. Nous les prions de profiter des glorieux anniversaires de 1949 pour ajouter aux liens anciens, pour en fortifier la puissance.

Il importe plus que jamais, comme disent nos cousins de là-bas, de *haler ensemble*.

16-111-49

Omer HEROUX

BLOCS-NOTES

L'accord du blé

La conclusion d'un accord international du blé, qui doit être signé à Washington dans quelques jours, illustre bien l'instabilité présente du monde dans le domaine économique. L'accord, conclu entre l'ordre politique. Après un mois et demi de discussions, cinquante Etats importateurs de blé ont convenu d'acheter de six Etats producteurs 505 millions de boisseaux par année d'ici quatre ans, à des prix variables dont le plafond sera de \$1.80 et le plancher de \$1.50 à \$1.20.

L'autisme dernier, des prédictions du malthusianisme ont utilisé plusieurs tribunes internationales pour avertir le monde que la race humaine augmentait trop vite et qu'elle se dirigeait vers la famine. Ces prédictions alarmistes ne manquaient pas de points faibles: elles parlaient d'affirmations assez discutables, comme celle que la guerre aurait cessé d'être un correctif "efficace" à la surpopulation parce qu'elle est moins meurtrière qu'autrefois, ce qui est beaucoup dire pendant la course aux armées atomiques. Ce pessimisme ne tenait pas compte non plus des progrès éventuels de l'agriculture, et notamment de la récupération des sols qui par la faute de l'homme ont été livrés à l'érosion.

Mais ces sombres pronostics, présentés en termes savants, pouvaient tromper les esprits distraits ou superficiels; et cela d'autant plus que la dernière guerre a laissé de tels dégâts que plusieurs peuples en subissent encore les effets sur leur alimentation. Et comme les peuples qui

disposaient de surplus ne fournissaient pas à remplir les programmes de secours, la propagande malthusienne prétendait trouver là une confirmation.

Surproduction

En quelques mois le tableau a complètement changé. Voici maintenant que les pays disposant de surplus exportables craignent la surproduction, avec l'avilissement des prix. Alors que l'autisme dernier les experts annonçaient la famine, il est question maintenant de limiter la production agricole pour parer à un désastre économique.

Aux Etats-Unis et au Canada les exportations de produits alimentaires fléchissent et menacent de décliner encore plus, parce que l'Europe occidentale commence à produire de nouveau une portion notable de ses aliments et que des pays comme la Pologne et la Hongrie se préparent à reprendre cette année des envois de céréales et de viande vers l'ouest.

Des calculs officiels effectués aux Etats-Unis en vue d'une réadaptation de l'économie agricole aux conditions nouvelles, révèlent que le rendement du maïs et du coton par acre dans le pays a plus que doublé au cours de la dernière décennie, et qu'il y a eu des augmentations presque aussi prononcées pour le blé, l'avoine, les pommes de terre, le foin. Tout cela est le résultat de l'emploi de meilleures semences, notamment les variétés hybrides, de meilleurs engrais, de plus efficaces insecticides, de meilleures méthodes pour lutter contre les mauvaises herbes, de meilleurs

res défenses contre les maladies des plantes; le résultat a été de progrès dans l'outillage agricole et d'une lutte plus efficace contre l'érosion.

Au Canada

Au Canada aussi le spectre de la surproduction inspire des craintes. Tout récemment, l'on s'est inquiété d'une ruineuse récolte de blé dans la liste des "produits en surplus"; et la déclaration diplomatique du secrétaire de l'Agriculture, M. Brennan, qu'on ne lui a même pas demandé d'étudier une telle mesure, n'est pas complètement rassurante. Advenant une telle décision, l'Angleterre ne pourrait plus acheter notre blé dans le cadre du plan Marshall.

Mais cela n'est que l'aspect immédiat d'un problème qui menace de s'aggraver. Selon les prévisions actuelles, la récolte de blé aux Etats-Unis dépasserait pour la troisième année consécutive le niveau de 1,200,000,000 de boisseaux, ce qui est beaucoup plus que les besoins normaux du pays tant pour consommation intérieure que pour l'exportation.

Et c'est un phénomène international. Maltins produits alimentaires risquent de ne pas trouver preneur, mais surtout le blé, qui joue un rôle si considérable dans l'économie canadienne. Une analyse de la situation mondiale des céréales, en date de la semaine dernière, indique que les réserves sont de 158 millions de tonnes, soit 29% de plus que l'an dernier, et 14% de plus que la moyenne des cinq dernières années.

Si l'on se place au point de vue des besoins de toute l'humanité, il manque encore des vivres pour que tout le monde ait

Le travail sessionnel s'amorce pour de bon

M. Douglas Abbott présentera son budget dès mardi prochain, le 22 mars

(Par Pierre VIGEANT)

Ottawa, 16 — Le ministre des finances, M. Douglas Abbott, a annoncé qu'il présentera son budget, si vivement attendu de tous les contribuables canadiens, dès mardi prochain, le 22 mars. Il avait déjà déposé les crédits de l'année fiscale 1949-50, qui s'élèvent à la jolie somme de \$2,217,678,181, hier. C'est dire que le travail sessionnel s'amorce pour de bon depuis que le débat sur l'adresse a pris abruptement fin vendredi soir dernier après avoir donné lieu à une série de quelque 150 discours.

Le gouvernement mène les choses rondement et l'opposition ne saurait lui reprocher de retards ou de lenteurs. Le discours du trône était déjà substantiel et énumérait toute une série de projets de loi qui constituent vraisemblablement le plus clair du programme législatif de la session. Plusieurs projets de loi ou résolutions introductives ont été inscrites au feuilleton de la Chambre avant même la fin du débat sur l'adresse. Voici maintenant que les crédits sont déposés à la première séance qui suit la fin de ce débat préliminaire et traditionnel et que la présentation du budget suit de très près l'adoption de l'adresse.

On croit reconnaître dans cette façon expéditive de procéder l'influence personnelle du nouveau premier ministre. On sait déjà que M. Saint-Laurent a introduit un esprit nouveau au conseil des ministres. Les réunions se tiennent à jours fixes, l'agenda est soigneusement préparé et les affaires s'expédient rapidement. Ses collègues se féliciteraient du nouveau système qui tranche avec celui de M. King qui consistait à procéder sans ordre apparent pour atteindre des objectifs bien définis par des moyens savamment calculés.

M. Saint-Laurent semble avoir apporté le même souci de méthode dans la préparation du programme sessionnel. Le gouvernement a évidemment tout intérêt à terminer la session aussi rapidement que possible puisqu'il se prépare visiblement à tenir l'élection générale d'ici la fin de l'année. L'opposition n'a pas moins intérêt à hâter le travail sessionnel et l'on peut s'attendre à ce qu'elle éprouve les crédits qui viennent d'être déposés et qu'elle discute chaque mesure du gouvernement pour se constituer un arsenal de munitions électorales.

Les préoccupations électorales s'affirment dans les décisions que le gouvernement annonce tous les deux ou trois jours et que l'opposition accueille avec des commentaires ironiques. C'est ainsi qu'il a annoncé des paiements plus élevés et rétro-

actifs aux producteurs de blé, de nouveaux secours pour les anciens combattants indigents et une longue liste de travaux publics. L'étendue des réductions d'impôts que M. Abbott annoncera dans son budget la semaine prochaine devrait confirmer l'impression générale de l'imminence d'une élection.

Les préoccupations électorales s'expriment également par la combativité nouvelle qui se manifeste des deux côtés de la Chambre. Les esprits s'échauffent au moindre incident et les chefs eux-mêmes donnent l'exemple à leurs partisans en se portant vigoureusement à l'attaque. M. Drew a prononcé hier soir un discours électoral bien caractéristique où il a qualifié M. Saint-Laurent de "bureaucrate numéro un" et l'a même accusé de s'inspirer du marxisme au moins dans ses méthodes centralisatrices.

La session pourrait donc se prolonger assez avant dans l'été. Et cela nous vaudrait probablement des élections à l'autonomie. Il est cependant question que les députés s'accorderont un congé parlementaire de quinze jours, du 9 au 25 avril, à l'occasion de Pâques. Le premier ministre pourrait en profiter pour visiter les provinces de l'Ouest.

Le débat sur l'adresse, qui a été coupé par le débat sur l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération, constituait la première étape de la session. La seconde qui vient de s'engager sera consacrée à l'étude des lois extraordinaires que l'on prolonge d'année en année depuis la fin de la guerre et dont il faut disposer avant le 31 mars si on désire les renouveler. Il y a d'abord la "loi des pouvoirs transitoires" durant la situation critique nationale" ou loi des contrôles, la loi du contrôle des changes, la loi des produits agricoles. Les conservateurs ont été jusqu'ici les seuls à participer au débat sur la loi des contrôles dont le gouvernement veut presser l'adoption.

On ne sait pas encore si le débat sur l'important projet de loi qui abolit les appels au Conseil privé sera discuté avant le congé pascal ou bien si le débat sur le budget se poursuivra sans interruption après le discours de M. Abbott. On sait que ce débat, comme celui de l'adresse, sert aux députés à traiter de toutes les questions qui leur tiennent à coeur, particulièrement à la veille d'une élection générale, et qu'il peut donc se prolonger facilement.

De toutes façons, le travail sessionnel a bien amorcé et la Chambre aura fait beaucoup de déblayage avant Pâques.

Plus tôt, l'Assemblée a rejeté par un vote de 402 voix à 196 une motion de Ducloux demandant de prolonger le débat général sur la motion générale de censure, et de commencer le débat sur la politique du gouvernement.

Le vote principal a été pris sur une motion de censure de la part des partisans de droite du général de Gaulle, contre le cabinet Queuille pour soulever un débat sur l'Indochine. Si le vote avait été en faveur de la motion, le cabinet Queuille aurait été obligé de démissionner. La motion a été rejetée par un vote de 350 à 228.

Ce vote est le premier dans l'histoire de la quatrième République, demandant à l'Assemblée nationale de censurer le gouvernement. Pour être acceptée, cette motion doit obtenir la faveur de la majorité absolue de la Chambre — soit 311 voix.

Unis dans leur désir de renverser le gouvernement Queuille, les communistes et les de Gaulle

suffisamment. Mais cela ne change rien au fait que les gouvernants n'ont pas trouvé le moyen de faire parvenir les surplus disponibles aux peuples affamés. Quelques mois après que des savants nous ont menacés de la famine, les experts recommandent la diminution des exportations.

P. S.

Le Portugal intéressé au pacte de l'Atlantique

Lui aussi s'inquiète du problème des bases — Washington lui donne les mêmes assurances à cet égard qu'à l'Islande — Les Portugais font valoir le danger d'exclure l'Espagne de l'alliance — Rôle stratégique des Açores

Washington, 16 (A.P.) — A la suite d'une déclaration faite hier soir par l'ambassade portugaise à Washington sur l'intérêt que le gouvernement de Lisbonne voit au pacte de l'Atlantique-Nord, les milieux diplomatiques de la capitale américaine président que le Portugal se ralliera bientôt à ce pacte en dépit des objections du Portugal au sujet de l'exclusion de l'Espagne dans cette alliance.

Le communiqué de l'ambassade précise que Lisbonne n'a pas encore adopté de décision définitive et qu'il continue d'attendre les réponses à certaines questions qu'il a posées aux Etats-Unis à propos surtout de la location de bases militaires à cette puissance.

On fait comprendre que la principale objection portugaise consiste dans sa crainte d'un traité qui pourrait le forcer à céder à une autre puissance des bases dans ses possessions des îles Açores, au milieu de l'Atlantique; Lisbonne craintrait aussi d'entrer dans une alliance qui pourrait décider par vote majoritaire de l'octroi de bases à certains Etats-membres sur le territoire d'autres Etats.

Washington laisse cependant savoir qu'on a fourni toute ga-

rantie de liberté au Portugal à ce sujet.

Le pacte de l'Atlantique, expliqué-t-on aux Etats-Unis, doit seulement offrir une base de discussions pour le règlement du problème des bases militaires qui pourraient être prises à l'oyer.

Au sujet de l'Espagne, le communiqué portugais assure que s'obstiner à maintenir sa voisine ibérique en dehors de l'alliance risque de ne servir qu'à affaiblir la portée de cette alliance en restreignant le rôle de la péninsule dans son réseau de défense.

Les milieux diplomatiques américains demeurent confiants de la promptitude du Portugal dans le pacte. Ils font remarquer que le communiqué d'hier rappelait lui-même que le gouvernement Salazar avait été l'un des premiers intéressés à exprimer, l'autisme dernier, son intérêt pour un tel pacte.

Le Portugal pourrait jouer dans cette alliance un rôle éminent, stratégique comparable à celui de l'Islande, par exemple. Ses colonies des Açores et de Madère offrent de précieuses escales aux navires et aux avions au milieu de l'océan,

comme l'Islande plus au nord. L'Islande avait formulé au sujet du prêt des bases les mêmes objections que le Portugal et a déjà reçu les mêmes assurances. Son ministre des affaires étrangères, Bjarni Benediktsson, présentement en visite à Washington, doit rendre aujourd'hui une visite d'adieu au secrétaire d'Etat Dean Acheson.

Son collègue du Danemark, Gustav Rasmussen, a quitté la capitale américaine hier, en exprimant sa satisfaction de ses entretiens avec M. Acheson sur les mêmes points. Le Danemark conserve au nord de l'Atlantique une colonie, le Groenland, située à mi-distance entre l'Islande et l'Amérique et où les Américains continuent d'occuper des bases installées en temps de guerre.

Entre temps, les représentants des huit nations déjà mêlées à la préparation du pacte ont complété hier leurs délibérations. Il s'agit des Etats-Unis, du Canada, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique, de la Hollande, du Luxembourg et de la Norvège. La cérémonie de signature devrait avoir lieu vendredi. On y espère aussi la présence des délégués du Danemark, de l'Islande, du Portugal et de l'Italie.

Violentes accusations iraniennes

Une sortie du délégué de l'Iran à l'ONU contre la Russie

New-York, 16 (A.P.) — Si l'on en croit un membre de la délégation iranienne à l'O.N.U., la pression qu'exerce l'Union soviétique sur l'Iran est également dirigée contre la vie du roi de ce pays. Le délégué a souligné le fait que le shah d'Iran avait été l'objet d'un attentat le 4 février dernier alors qu'un individu tira quatre coups de revolver dans sa direction.

Le délégué a continué sur ce ton et a déclaré que si cet attentat avait réussi, il aurait plongé l'Iran dans un état d'anarchie. Parallèlement à ces déclarations, le délégué iranien a divulgué une note du gouvernement de Téhéran au gouvernement russe annonçant que les auteurs du complot avaient été appréhendés et qu'ils seraient traduits en jugement à Téhéran. Par ailleurs les Iraniens ont assuré que la presse et la radio soviétique ont rapporté de fausses informations à ce sujet, notamment sur la question du soi-disant sabotage du pacte de non agression russo-iranien.

Procès tchèques à deux espions américains

Prague, 16 (Reuter) — Le gouvernement tchèque annonce qu'il doit bientôt juger pour espionnage deux soldats américains détenus en Tchécoslovaquie depuis le 9 décembre. Prague refuse de faire connaître le détail de ses griefs à leur égard et ne permet même pas aux compatriotes de ces soldats de les visiter. On sait seulement qu'il s'agit des soldats George Jones, d'Owensboro, au Kentucky, et Clarence Hill, de Jackson, au Mississippi. Leur procès semble devoir constituer une réplique à ceux que les occupants américains d'Allemagne ont récemment fait subir à une vingtaine d'individus pour le même motif d'espionnage au profit cette fois de la Tchécoslovaquie.

Contrôle allié levé à Sofia

Sofia, 16 (A.P.) — Les journaux bulgares ont signalé hier par une série d'articles rédactionnels semblables leur plaisir de voir un des contrôles imposés à leur pays par le traité de paix entre la Bulgarie et les Alliés. L'article 35 de ce traité ratifié au 15 septembre 1947 stipifiait en effet qu'après une période d'un plus, 18 mois les représentants diplomatiques de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la Russie cesseraient de représenter les intérêts de tous les Alliés dans la besogne de surveillance la mise à exécution du traité.

Quelques instants auparavant, cette petite aux yeux bleus, assise dans la salle d'audience, avait son père à la barre et sa mère dans la boîte aux timbres offrir à la pâture du public le spectacle de leur mésentente conjugale: quel souvenir horrible cette petite ne doit-elle pas garder d'une scène pareille!

On trouve pénible déjà que des époux soient obligés de mettre en breche l'annuaire de la justice

Vaste programme d'expansion de l'aviation britannique

Un budget de \$830,000,000 — Nouveaux modèles d'avions à réaction

Londres, 16 (C.P.) — Les Communes ont voté hier le budget du ministère de l'Air, au montant de \$830,000,000, afin d'exécuter le programme de la R.A.F., qui comprend une véritable révolution dans le domaine des avions à réaction.

Actuellement, l'Angleterre possède les meilleurs avions à réaction mais on est en train de mettre au point un nouveau modèle de bombardier qui atteindra une vitesse de 500 milles à l'heure.

Le secrétaire de l'Air, Arthur Henderson, a déclaré que lorsque les nouveaux appareils de la R.A.F. seront prêts, vers le

milieu de l'année prochaine, les types actuels d'avions à réaction seront dépassés.

Harold MacMillan, l'orateur du parti conservateur, a interrogé le ministre sur le plan d'entraînement du Commonwealth et a demandé des renseignements supplémentaires sur les forces aériennes des dominions et des colonies.

L'opposition reproche au gouvernement le secret dont il entoure les plans du ministère de l'Aviation, prétendant que cela peut nuire aux relations avec les autres puissances de l'Ouest. Le gouvernement a répondu que le secret est gardé pour cause de sécurité.

Une conférence de treize nations de l'Amérique latine

L'époque coloniale est révolue — Le respect des droits

Cuba, 16 (A.P.) — A l'ouverture de la conférence qui réunit treize nations de l'Amérique latine, Carlos Hevia, ministre d'Etat a déclaré que l'époque de la colonisation est maintenant révolue.

La conférence a été convoquée pour étudier le problème des colonies européennes en Amérique et pour faire disparaître ces colonies. Les pays d'Europe qui sont concernés sont la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas.

"Les Amériques avec leurs traditions de liberté et leur sens de la démocratie ne peuvent pas faire moins que l'Afrique et l'Asie qui en rejettent le vieux système colonial ont accompli de notables progrès".

Le Venezuela n'est pas représenté à la conférence parce que Cuba n'a pas reconnu le nouveau régime de Caracas. Le Chili, le Brésil et le Chili ont décliné l'invitation d'envoyer des délégués à la conférence.

La conférence se propose d'étudier les prétentions du Guatemala et du Mexique au sujet de l'Honduras britannique, de même que les prétentions de l'Argentine aux îles Falkland et celles de l'Angleterre, de l'Argentine et du Chili sur certaines régions de l'Antarctique.

Le délégué de l'Argentine, Enrique Corominas, a dit que la conférence recherchait une solution pacifique et il a assuré les nations européennes que toutes les décisions qui pourraient être prises le seront avec ce respect des droits d'autrui qui caractérise les Amériques.

La mort de Mgr Brunhes

Le dernier courrier d'Europe annonce la mort de Mgr Brunhes, évêque de Montpellier, à l'âge de soixante-quinze ans.

Mgr Jean Dupuyréty, évêque coadjuteur, succède automatiquement au siège.

L'ACTUALITE

Les enfants à la Cour

pour régler leurs différends; mais trainer des enfants à la Cour, sans motif extrêmement grave, prend à nos yeux l'allure d'un crime véritable. Pourquoi les faire pleurer, ces pauvres petits? Pourquoi faire pleurer, même involontairement, sur leurs frères épaulés le poids des imbecillités de leurs parents?

Les juges de la Cour du recorder agissent du mieux qu'ils peuvent et l'on doit admirer leur tact en moines et maintes circonstances, mais ils ne peuvent empêcher que cette Cour demeure l'enceinte où sont défilés, chaque jour, les pires turpitudes de notre société... où sont défilés des salopettes élastiques que les correspondants de journaux se refusent, la plupart du temps, d'informer le public. Que plaignent faire des enfants dans tout cela?

dans ces lieux. Encore la semaine dernière, deux frères de famille, voulant vider une querelle entre potins, avaient eu l'inconcevable idée de faire témoigner, chacune, un représentant de leur profession... témoignage sans grande valeur, que le tribunal et les avocats des deux parties ont refusé de prendre en considération.

Témoignage pénible aussi de ce bonhomme de six ans, si petit qu'il a fallu déplacer la bible pour permettre au juge et aux avocats de l'apercevoir dans la boîte aux témoins... celui-là a éclaté soudainement en sanglots, malgré les objurgations de sa mère, qui lui a dit: "Ne pleure pas, le juge va te faire passer à la barre et tu n'auras plus à le voir". Un règlement ne pourrait-il bannir les enfants de la Cour du recorder?

P. S.

A OTTAWA

M. Abbott présentera son budget mardi prochain

Le ministre des finances annonce la nouvelle à la Chambre des communes — On prévoit une réduction sensible des taxes — La question de la date des élections générales revient sur le tapis

Ottawa, 16 (C.P.) — On s'attend de nouveau aujourd'hui sur la colline parlementaire sur les possibilités de réduction dans les taxes, alors que le ministre des finances, M. Douglas Abbott, a annoncé qu'il déposerait son budget mardi prochain, le 22 mars.

Cela veut dire que le contribuable canadien saura, dans une semaine, si le percepteur d'impôt enlèvera de son enveloppe de paye, pour l'année prochaine, et s'il continuera à déboursier la cent de taxe chaque fois qu'il veut se désaltérer avec une liqueur douce ou qu'il veut déguster une barre de chocolat.

Mais il se peut que la réduction des taxes aille plus loin encore. Cela signifie que si le vent souffle favorablement pour "l'homme de la rue", le gouvernement pourrait bien faire disparaître les taxes indirectes, résultat de la guerre, mettant ainsi un frein à la hausse constante du coût de la vie.

M. Abbott a annoncé la nouvelle hier à la Chambre des Communes. Il a été très bref, disant simplement qu'il n'y avait pas de circonstances imprévues, il présenterait son budget mardi soir. Il commencerait son discours à 7 h. 30 du soir.

C'en était assez pour les experts. Il n'a pas eu besoin d'en dire plus pour qu'ils commencent déjà à spéculer sur ce que le gouvernement fera ou ne fera pas pour alléger le fardeau des impôts, particulièrement en cette année d'élections générales.

L'impôt sur le revenu

On a pu de détails sur ce que sera la réduction tant attendue. On s'attend cependant que l'impôt sur le revenu soit diminué, et peut-être considérablement. Cette réduction pourra prendre la forme d'exemptions pour un plus grand nombre de personnes, exemption rétroactive.

Méthode d'enquête rejetée par la Commission scolaire

Empreintes digitales de douze élèves — Réorganisation du secrétariat — Emprunts

A la suite d'un vol important commis dans une école de Montréal, des enquêteurs ont pris les empreintes digitales d'une douzaine d'élèves. Le commissaire John Sullivan a protesté avec indignation contre de pareilles méthodes et il a demandé que les fiches soient détruites. Le commissaire chanoine Drouin a joint ses protestations à celles de M. Sullivan.

Le nouveau président de la Commission scolaire, M. Eugène Doucet, a déclaré qu'à la prochaine réunion, il soumettra un plan pour la réorganisation du secrétariat afin de rendre le travail de ce département plus efficace. Le président doit prendre un temps considérable à dépouiller un courrier de routine et apposer sa signature sur des masses de documents. Désormais le président ne dépouillera que son courrier personnel.

Les commissaires ont approuvé deux emprunts, l'un au montant de \$660,000 en anticipation du revenu, pour solder les frais divers et les traitements du 16 mars au 29 avril 1949; l'autre, de \$223,835.17 qui servira à combler le déficit 1947-48.

Il en a coûté la somme de \$1,735 en salaires supplémentaires pour préparer les chèques de rajustement de salaires des instituteurs, à la suite de la sentence arbitrale.

La Corporation scolaire Saint-Joseph de Ville Mont-Royal a été autorisée à emprunter la somme de \$210,000 pour l'agrandissement d'une école sise au coin des rues Régent et Cornwall. Mais la municipalité de Rivière-des-Prairies n'a pas reçu le consentement de la Commission pour construire deux écoles, parce que l'on ne s'est pas conformé aux règlements de la Commission quant à la grandeur des classes et quant à la prévention des incendies. La Commission est surprise que le Département de l'Instruction publique ait accordé son autorisation dans ce dernier cas puisqu'il est entendu que cette sorte d'affaires relève de la Commission.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 168 est, St-Catherine 12 h. 15

10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame, à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Association des Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est soumise à l'inspection de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction de dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$8.00

Montréal et banlieue 11.00

États-Unis et Empire britannique 12.00

Union postale 12.00

EDITION DU SAMEDI

Canada 3.00

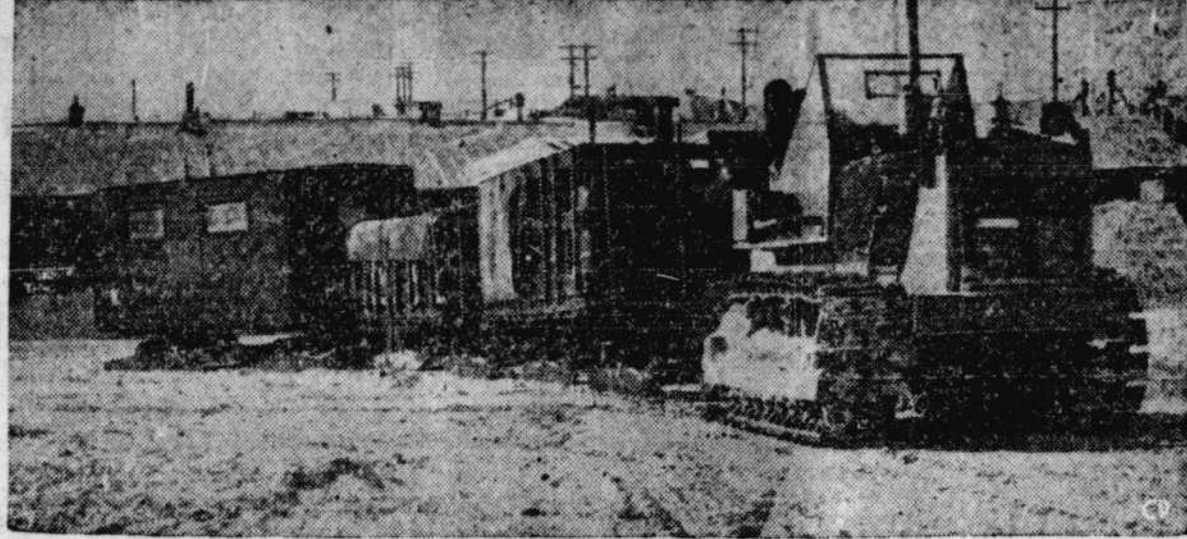
États-Unis et Union postale 4.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR *3361

QUAND NOTRE ARMÉE VA SE PROMENER AU GRAND NORD



Lorsque nos troupes cantonnées à Churchill, au Manitoba, ont besoin de se déplacer, pour une série de manœuvres sur le terrain, c'est dans un convoi de ce genre circulant non sur roues mais sur patins, avec en tête un tracteur de forte taille en guise de locomotive.

La neuvaïne à l'Oratoire

La foule des fidèles toujours grandissante — Messes pontificales

La grande neuvaïne préparatoire à la fête de saint Joseph se poursuit de plus en plus activement à l'Oratoire du Mont-Royal. A mesure que l'on approche du 19 mars, jour de la solennité de la fête, la foule devient de plus en plus dense à la messe de 8 h. chaque matin ainsi qu'aux trois offices de l'après-midi et à celui du soir à 8 h. 15. Afin de mieux se préparer à la fête de samedi, il y a pour accompagner les fidèles, un office à 2 h. spécialement consacré aux malades; à 3 h., office pour tous les fidèles, et le soir, à 8 h. 15, auquel les travailleurs sont particulièrement conviés.

Aux trois derniers jours précédant la fête, ce matin, jeudi, vendredi, il y a messe pontificale à 8 h. Son Exc. Mgr Proulx officiera à la messe de jeudi et Son Exc. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., à celle de vendredi. La prédication sera faite par des Pères de l'Oratoire. Jeudi, par le R. P. Henri Bernard, C.S.C., directeur des Annales anglaises, qui parlera de la chasteté de saint Joseph; vendredi, le R. P. Alfred Laplante, C.S.C., traitera de la pauvreté de saint Joseph.

Les frais du chant seront faits par la chorale du collège de Montréal jeudi et vendredi par la chorale des F.F. des Ecoles chrétiennes, scolasticat de Mont-LaSalle.

Aux offices de 3 h., jeudi et vendredi après-midi, la prédication sera faite par Son Exc. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., vicaire apostolique du Labrador.

Vendredi soir, de 10 h. à minuit, il y aura heures de prières en commun avec instruction. A minuit, le R. P. Albert Cousineau, C.S.C., supérieur général de la congrégation Sainte-Croix, célébrera la messe à la crypte de l'Oratoire. Ensuite des messes se succéderont au maître-autel à chaque demi-heure, jusqu'à 10 h., alors qu'aura lieu la messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Joseph Papineau, évêque de Joliette.

Le chômage à Vancouver

Ottawa, 16 (C.P.) — Le ministre du Travail, M. Mitchell, a déclaré à la Chambre des Communes que la situation du chômage à Vancouver semble être temporaire. Il a ajouté que les perspectives d'embauchage pour les prochains mois semblent être favorables en Colombie canadienne, comme dans les autres parties du Canada.

M. Mitchell a dit qu'à la suite de l'enquête qui a été faite par son ministère, il y avait environ 25,000 chômeurs à Vancouver, au début de mars, comparativement à 16,000 l'année dernière. Cependant, il est peu de personnes qui ne reçoivent l'assurance-chômage.

En février une somme de \$830,000 avait été payée aux sans-travail de Vancouver.

Un héros fêté

Richmond, 17 (C. N. R.) — L'acte d'héroïsme d'un préposé à l'entretien de la voie du Canadien National, M. Philippe Gagné qui, en juin dernier, plongea tout habillé dans les eaux de la rivière Saint-François, à Richmond, pour sauver un jeune garçon de dix ans, Raymond Dancause, en train de se noyer, a été reconnu publiquement. M. A. M. Shea, surintendant de la division Saint-Laurent du Canadien National, a présenté au héros de la fête un parchemin de la Société canadienne humanitaire au cours d'une cérémonie qui a réuni des camarades de travail de M. Gagné, le maire et de hautes personnalités de la ville de Richmond et des environs.

Faites ça... et vous vivrez!

Or comme Saul (saint Paul) était en chemin, alors qu'il approchait de Damas, tout à coup une lumière vint du ciel resplendissant autour de lui. Il tomba à terre et entendit une voix qui lui disait: Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? Il dit: Qui êtes-vous, Seigneur? Et lui: Je suis Jésus que tu persécutes.

(Act 9, 3-5)

L'identité du Christ et du chrétien est telle que persécuter les chrétiens c'est persécuter le Christ lui-même.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

On révèle les détails de la nouvelle gare Bonaventure

Le centre de la manutention des marchandises — Un projet d'envergure du Canadien National

Les plans du Canadien National pour la construction d'un entrepôt à marchandises moderne sur le terrain de la gare Bonaventure ont été soumis à la ville, annonce aujourd'hui M. N. B. Walton, C.B.E., vice-président exécutif de la compagnie. Si la ville approuve les plans, le projet sera mis à exécution. Sa réalisation demandera trois ans et coûtera plusieurs millions de dollars. D'après les plans, le nouveau terminus à marchandises se trouvera à l'ouest de la vieille gare Bonaventure. Il sera borné à l'est par la nouvelle rue Windsor, au nord par la rue St-Jacques, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest jusqu'à la rue Guy.

Le chemin de fer a fait une longue étude de la question du service des marchandises dans la ville de Montréal, a dit M. Walton, "et en tenant compte des besoins actuels et futurs, on est venu à la conclusion que le site choisi est celui qui servira le mieux les intérêts du public, des marchands et expéditeurs. Le terminus est bien situé pour les magasins et entrepôts et continuera d'être un centre pour la manutention rapide de fruits et légumes. La disparition de ces vieux édifices et la modernisation du terminus aideront à l'efficacité de tous les services."

Les installations temporaires, la construction des entrepôts et des quais et le transfert des marchandises au service de marchandises qui ont suivi le feu du 23 août dernier sont compris dans les plans du nouveau terminus.

On procédera par stades à la construction du nouveau terminus et à l'aménagement des voies dans le secteur Bonaventure. On verra à ne pas retarder la manutention des marchandises au terminus.

Les édifices et entrepôts seront en ciment et en acier et des matériaux à l'épreuve du feu seront utilisés. Un extincteur automatique à incendie sera installé.

D'après les plans, le nouvel entrepôt pour les marchandises arrivant à Montréal sera construit le long de la rue St-Jacques. Il se trouvera à 70 pieds de la rue pour permettre aux camions de circuler librement. Situé à l'ouest de la ligne projetée pour la rue Windsor il mesurera 2,000 pieds de long par 50 de large. Il sera ensuite continué sur une largeur de 60 pieds à l'ouest de la rue de la Montagne et jusqu'à la rue Guy pour servir aux envois en consignation.

Nominations ecclésiastiques

Dans le diocèse de Nicolet

Nicolet, 16 (D.N.C.) — Son Excellence Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, vient d'annoncer des changements ecclésiastiques. M. l'abbé Eugène Demers, curé de Sainte-Eulalie, devient curé de Saint-Wenceslas, succédant à M. l'abbé Simon Beau, décédé récemment. M. l'abbé Gamelle Longval, curé de Lemieux, devient curé de Sainte-Eulalie. M. l'abbé J.-Maurice Rousseau, vicaire à Saint-Guil-laume d'Upton, est nommé curé à Lemieux.

Les heures de session à la Chambre des communes

Ottawa, 16 (C.P.) — Par un vote libre, la Chambre des communes a décidé de continuer son expérience de siéger jusqu'à 10 h. 30 le soir, au lieu de 11 heures, et ce jusqu'à la fin d'avril.

La Chambre a approuvé par un vote de 80 à 68, une motion du premier ministre Saint-Laurent suggérant que la Chambre siège de 3 h. à 6 h. de l'après-midi et de 7 h. 30 à 10 h. 30, le soir. Les heures des séances étaient auparavant de 3 h. à 6 h. l'après-midi et de 8 h. à 11 h. le soir.

Tous les partis à la Chambre et même le cabinet fédéral étaient divisés sur cette question, après que le premier ministre eut déclaré que ses partisans étaient entièrement libres de voter comme ils l'entendaient. Huit membres du cabinet ont voté contre la résolution de M. Saint-Laurent.

Plus tôt, un amendement de M. Drew a été déposé par un vote oral. Le chef de l'Opposition proposait que la Chambre siège de 2 h. à 6 h. et de 8 h. à 10 h.

La couleur du temps...

Les Philippines sont un peuple dont les membres nous paraissent quelquefois trop pénétres de leurs droits. A Manille, l'autre jour, deux cortèges funéraires parvenaient en même temps aux portes d'un cimetière. Chacun insistait pour passer le premier, une rixe ne tarda pas à éclater. Il y eut même des coups de feu en l'air et deux blessés. Le gardien du cimetière dut intervenir pour ramener le calme. Après quoi, chaque cortège entra une allée différente, l'air aussi recueilli que si rien ne s'était passé...

La civilisation américaine a décidément pénétré l'Europe sous ses aspects même les plus particuliers. L'automne prochain, pour la première fois de son histoire, le célèbre Casino de Monte-Carlo offrira à ses clients, en plus des distractions de la roulette, celles du noble jeu de "craps", qui se joue aux États-Unis avec une paire de dés dont il s'agit d'apparier les points. Avec tout ce lot de troupes américaines agitées sur l'ancien continent sous prétexte d'occupation, la direction du Casino a songé qu'il était peu profitable de laisser perdre l'argent qui se dispute entre eux au jeu de "craps". On pourra donc entendre bientôt sur le sol monégasque la rituelle invocation: "Seven come eleven".

Mme Alfred Renaud décédée

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Vve Alfred Renaud, née Clémentine Allaire, survenue à Frelighsburg, le 15 mars, à l'âge de 82 ans.

Survivait à la défunte: sa fille, Soeur Marie-Alexandrine, des Soeurs de la Providence; ses fils: Héloïre, Charles, chef du secrétariat du maire Houde, et Louis de Gonzague, de Montréal, Alphonse, de Frelighsburg et André, de Drummondville; ses bruns: Mmes Héloïre, Charles André, Alphonse et Louis de Gonzague; sa soeur, Soeur Jean Climax, des Soeurs de la Providence, de nombreux petits enfants et neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu à Frelighsburg, le 18 mars, à 9 h. 30 a.m. et l'inhumation à St-Roch de Richelieu où le libéra sera chanté vers 1 h. p.m.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

FILM en 20 DÉVELOPPÉS IMPRIMÉS 2 hrs.

PHARMACIE MONTREAL

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

CHARLES DUQUETTE

Pharmacien-proprétaire

OUVERT JOUR ET NUIT

HA. 7251

Le départ de Molotov n'a pas changé la politique de Moscou

Malik l'indique à l'O.N.U. en blâmant McNaughton au sujet du contrôle atomique

Lake Success, 16 (C.P.) — S'en prenant particulièrement au Canada, le délégué russe permanent auprès de l'O.N.U., Jacob Malik, a fait comprendre, par un discours d'une heure prononcé devant la commission de l'énergie atomique des Nations Unies que les récents changements de titulaire au ministère soviétique des Affaires étrangères ne modifient en rien la politique de Moscou et que les puissances de l'Ouest ne doivent s'attendre à aucun compromis sur le problème du contrôle de cette forme d'énergie. Malik s'est attaqué à notre délégué, le général A.-G.-L. McNaughton, pour avoir indiqué il y a deux semaines qu'il voterait, le moment venu, contre la motion russe qui demande de ratifier simultanément le traité interdisant l'emploi des armes atomiques et celui qui établira un contrôle mon-

dial de l'énergie atomique. Le général McNaughton se trouvant en ce moment à Ottawa, c'est son conseiller principal, George Ignatieff, qui a reçu l'admonestation à sa place. Malik a provoqué un incident en qualifiant de "savants prêts à se vendre" (Venal scientists) les experts atomistes au service de l'Ouest et a expliqué après coup avoir voulu seulement parler de "savants rétribués" (paid scientists).

Le succès de l'année

JE T'AI DONNÉ MON COEUR

par Pierre Théorêt

\$2.00 (par la poste \$2.15)

Les Editions de la Vallée

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Station Delormier, case 18, Montréal

Une douzaine de contrôles demeureraient en vigueur

Le gouvernement cherche un prolongement à ces contrôles jusqu'au 31 mars 1950 — Le ministre de la justice Garson accuse l'opposition conservatrice de tenter de créer l'impression que le gouvernement veut maintenir une "grande quantité de contrôles" alors qu'un grand pas a été fait dans la voie contraire

Ottawa, 16 (C.P.) — Le ministre de la justice, M. Stuart Garson, a déclaré hier soir à la Chambre des communes, au cours du débat sur les contrôles, que le gouvernement cherche à continuer ses mesures restrictives sur une douzaine de contrôles du temps de guerre.

Il s'agit des contrôles sur les prix, en général, les loyers domestiques, l'acier et le bois de construction, les Japonais sur la côte du Pacifique, les priorités des matériaux, de construction et autres contrôles sur le sucre et les corporations de stabilité des prix.

De ces 12 mesures restrictives, seule la loi concernant les Japonais expire le 1er avril. Prenant part au débat, afin de répondre à un barrage de questions de la part de l'opposition progressiste-conservatrice, M. Garson a accusé l'opposition officielle de tenter de créer l'impression que le gouvernement veut maintenir une "grande quantité de contrôles" alors qu'un grand pas a été fait dans la voie contraire.

M. Garson parlait sur une motion préliminaire au bill principal qui demande un prolongement des contrôles jusqu'au 31 mars 1950.

Comme le débat se poursuivait, sans aucun signe de relâche, les députés progressistes-conservateurs ont demandé au gouvernement de prouver la situation d'urgence, tandis que les députés C.C.F. ont dirigé leurs attaques contre les progressistes-conservateurs pour leur désir d'avoir une économie libre de tout contrôle.

Les autres députés qui ont participé au débat sont: M. Donald Fleming, progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton; Charles G. G. de Cap-Breton; Angus Macdonald, C.C.F. de Vancouver; F. S. Zepher, C.C.F. de Dalhousie; le révérend Dan McVoy, libéral de Fort William; W. S. White, progressiste-conservateur de Hastings-Peterborough; Cecil Merritt, progressiste-conservateur de Vancouver-Burrard; Rodney Adamson, progressiste-conservateur de York-Ouest; et T. L. Church, progressiste-conservateur de Toronto-Broadview.

Le budget présenté mardi

A l'ouverture de la séance, M. Douglas Abbott, ministre des finances, a déclaré qu'il présenterait son budget mardi prochain, le 22 mars, à 7 h. 30 du soir.

Le ministre du commerce, M. Howe, a déclaré que le gouvernement maintiendra ses prix de base pour l'avoine et l'orge de l'ouest, en 1949-1950.

Le ministre des vétérans, M. Gregg, a annoncé que l'on accordera des octrois spéciaux aux familles de vétérans qui reçoivent les allocations maximums des vétérans.

Le ministre des affaires extérieures, M. Pearson, a annoncé qu'il espère déposer le texte du

Le budget municipal

Une seule dissidence

Les Cent votent le budget un peu avant minuit, après une série de treize séances — Le chef Langlois sur la sellette — Le président de la Commission du fonctionnarisme longuement interrogé

Hier soir, quelques minutes avant minuit, le conseil municipal montréalais a adopté le budget de 1949-1950, tel que préparé par le Comité exécutif. On sait qu'il est de l'ordre de \$70 millions.

La votation a été presque unanime; seul le conseiller J.-G. Ruel a tenu à enregistrer sa dissidence.

L'échec de la proposition budgétaire et des projets de revenus avait commencé au début de la séance. Le Cent tenu treize séances à ce propos.

Presque tous les chefs des services municipaux ont été mis sur la sellette à cette occasion. Des membres du conseil les questionnaient sur l'activité de leurs départements et en profitaient pour présenter les griefs des contribuables et des quartiers. Les derniers à comparaître hier ont été le chef de police Langlois et le président de la Commission du fonctionnarisme municipal, M. J. F. G. Johnson.

Pour la circonstance, le directeur de la police était revêtu de son uniforme de gala: coiffé, et tout reluisant de ses galons. M. Pierre Des Marais l'a particulièrement interrogé d'une façon serrée.

La fuite des Perreault

En ce qui regarde la fuite des Perreault, lors de la mort des deux constables dans les circonstances que l'on sait, M. Langlois a expliqué que le double assassinat s'était produit à 2 h. 25 et que l'on avait la preuve que l'un des Perreault était revenu à Verchères à 2 h. 50, soit avant que la police ait été avisée de ce qui venait de se passer.

Ce n'est qu'à 6 h. 10 que la police a obtenu une description complète de la voiture Cadillac noire et qu'elle a pu obtenir le véritable numéro de la voiture.

Les Perreault avaient pris la direction de Verchères et sont revenus à Montréal quelque temps après pour en sortir de nouveau par le pont de Sainte-Anne-de-Bellevue. Les policiers avaient alors reçu instruction de ne surveiller que les sorties des ponts et non les entrées. M. Des Marais suggère qu'il y avait la police sur les ponts dans les deux sens.

"Patronage"

Le président de la Commission du service civil municipal a été l'objet d'un long interrogatoire de la part de quelques conseillers.

M. Johnson explique le fonctionnement de son département, comment on prépare les listes éligibles aux divers postes municipaux, comment on fait passer les examens et de quelle façon s'effectue le choix des candidats par les chefs de services.

M. Georges Guèvremont parle à ce propos de patronage pratiqué dans les services, du Kentucky, me montre pas le mal, on enlève la pratique du patronage en créant la Commission du service civil municipal, mais il s'exerce ailleurs; on n'a fait que le déplacer.

Un bon avocat.

Ottawa, 16 (C.P.) — Un député C.C.F. a dit hier à la Chambre des communes que si jamais il avait à répondre à une accusation de meurtre, il retiendrait les services d'un député progressiste-conservateur pour le défendre.

M. Calrie Gillis, ancien mineur de charbon de la Nouvelle-Écosse, et député C.C.F. de Cap-Breton-Sud, a dit qu'il prendrait M. Donald Fleming, progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton, comme avocat.

Il a déjà dit cela à M. Fleming et le député de Toronto, qui est aussi avocat, lui avait demandé pourquoi il le choisissait. M. Gillis a répondu:

"Pour la simple raison que je mourrais de vieillesse avant que la cause ne vienne devant le jury."

Démolition prochaine de la gare Bonaventure

D'ici quelques semaines, la ville de Montréal prendra possession de l'emplacement de la vieille gare Bonaventure, afin de permettre le prolongement de la rue Windsor.

Le conseil municipal sera invité d'ici peu de temps à ratifier l'entente conclue entre l'administration municipale et les Chemins de fer nationaux.

La vieille gare sera démolie et on aménagera un parc de stationnement pour automobiles au carré Chabouliès.

Séance du cabinet provincial

Québec, 16 (D.N.C.) — La première séance du cabinet provincial depuis la dernière session a été tenue cet avant-midi, sous la présidence de M. Maurice Duplessis. C'est dire que les ministres n'ont pas pris de vacances et ne songent pas à en prendre maintenant.

Plusieurs députés étaient encore au Parlement hier. Il y avait de toutes les parties de la province.

Troisième centenaire du martyre des Pères Brébeuf et Lalemant

Il y a 300 ans aujourd'hui que saints Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant, deux Jésuites français, ont subi une affreuse torture aux mains des Iroquois et ont reçu la couronne du martyre.

Le 16 mars 1649, les Iroquois attaquaient et dévastaient les bourgades de Saint-Louis et de Saint-Ignace, emmenant avec eux, comme prisonniers, les deux missionnaires. Dans l'après-midi de ce jour-là, le Père Brébeuf fut mené au bûcher et comme le Jésuite exhortait les autres captifs à la prière, les Iroquois lui coupèrent la langue inférieure et plongèrent un fer rouge dans son gosier.

Le supplice se prolongea ensuite pendant quatre heures, durant lesquelles on mit au cou du missionnaire une rangée de haches rougies au feu, on le baptisa à l'eau bouillante, on le scalpait et on lui fit subir encore une série de tortures toutes plus imaginables les unes que les autres. Brébeuf restait impassible devant la souffrance et finalement, pendant qu'il était encore vivant, on lui fendit la poitrine pour lui arracher le cœur.

Son compagnon, le Père Lalemant, était de constitution beaucoup plus fragile. Son martyre n'en dura pas moins dix-sept heures; il fut enveloppé d'écorces enduites de poix auxquelles on mit le feu; on lui arracha aussi les yeux pour mettre à leur place des charbons ardents.

Le martyre de Lalemant dura toute la nuit; ce n'est qu'au matin du 17 mars qu'un Iroquois, l'un de toutes ces tortures, tua le missionnaire d'un coup de hache.

Triple défaite au Congrès pour le programme Truman

Les administrations locales obtiennent le droit d'abolir le contrôle des loyers — La nomination de Walgren est rejetée — Compromis inadéquat sur le droit de discours sans limite de temps

Washington, 16 (A.P.) — La Chambre des représentants vient de voter, en dépit de l'opposition du président Truman, un prolongement de 15 mois des contrôles sur les loyers aux Etats-Unis qui permet toutefois à l'importateur de l'Etat ainsi qu'à tout comté ou toute ville d'abolir à son gré ces contrôles sur son territoire particulier.

Le programme législatif du président subit une de ses plus graves défaites depuis le début de la session à Washington. Le régime démocrate réclamait en effet une extension des contrôles allant jusqu'à deux ans, sans droit local d'abolition, et même des pouvoirs spéciaux pour les rendre plus sévères au besoin, au lieu de les abolir.

Une défaite de 261 voix à 153 à la Chambre, l'administration Truman compte reprendre la lutte avec la même vigueur quand la mesure sera soumise au Sénat. Incidemment, l'administration des loyers, Tighe Woods, a assuré les journalistes, à Washington, qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter du droit d'abolition locale des contrôles, car 90 p.c. des 1,110 comtés du pays n'en profiteront probablement pas, d'après lui.

Woods fait toutefois remarquer que le bill adopté par les Représentants ne prévoit aucune peine pour les propriétaires qui réclament des loyers excessifs ni le droit pour les diverses administrations de reprendre le contrôle des appartements libres dans les conciergeries, car la Chambre a volontairement refusé d'y inclure des amendements en ce sens. Le président du comité bancaire de la Chambre, le démocrate Brent Spence, du Kentucky, ne montre pas le même optimisme que Woods et soutient que les administrations locales vont bientôt être bombardées d'un si grand nombre de demandes des propriétaires qu'elles pourront difficilement résister à cette pression.

Washington, 16 (A.P.) — Par un vote de 7 voix à 6, le comité militaire du Sénat a virtuellement repoussé, en remettant la confirmation à une date indéfinie, la nomination de l'ancien sénateur et gouverneur d'Etat Mon Wallgren, un ami personnel du président Truman, à la présidence du Bureau de mobilisation des ressources nationales. C'est la troisième défaite que le président subit dans l'adoption de son programme législatif, depuis 24 heures, et la session de la Chambre des Représentants a été interrompue par le Sénat refuse de confirmer, en trois ans. En 1946, M. Truman avait dû renoncer à nommer secrétaire de la marine Edwin Pauley, un important industriel dans le domaine des pétroles. C'est également le Sénat qui a refusé de confirmer le candidat du démocrate Harry Byrd, de la Virginie, qui a prononcé le vote décisif contre l'ex-gouverneur de l'Etat de Washington, en expliquant que le candidat lui paraissait comme à ses collègues manquer de l'expérience nécessaire pour diriger le département de la guerre.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Washington, 16 (A.P.) — Les démocrates sudistes se sont alliés par surprise aux républicains pour faire triompher au Sénat un compromis au sujet des "filiations" ou discours sans limite de temps; mais l'administration Truman laisse entendre qu'elle demeure opposée à ce compromis. Le président tient en effet à ce que disparaissent le droit des membres du Congrès de soulever toute question, car c'est ce moyen que les sudistes ont utilisé jusqu'ici depuis plusieurs années et particulièrement cet hiver pour empêcher l'adoption de ce point du programme législatif de M. Truman qui accorde des droits plus étendus à la population noire des Etats-Unis.

Le port s'ouvrirait au début d'avril

Pour la navigation maritime

Si l'on en croit les experts, le port de Montréal ne reprendra pas son activité avant les premiers jours du mois d'avril. Un rapport des autorités portuaires, l'opinion des autorités portuaires à savoir que les glaces recouvrent le fleuve sur la plus grande partie de sa largeur.

Les brise-glaces par ailleurs poursuivent un travail constant et obtiennent d'excellents résultats. Le N.B. McLean et l'Ernest-Lapointe se sont frayés, non sans difficulté, un chenal jusqu'au quai Laurier, au bas du boulevard Pie IX. Il leur reste néanmoins une distance de trois milles à parcourir avant d'atteindre le centre du port, vers la rue McGill. Des bâtiments de tonnage léger pourront probablement entreprendre le voyage Québec-Montréal dans quelques jours, si toutefois la température se maintient au beau.

Le conseiller Austin Murphy propose la création immédiate d'un comité de recherches sur les problèmes de la circulation et du transport à Montréal

M. Austin Murphy, l'un des trois représentants de la Ligue des progrès civiques au conseil municipal, propose de donner suite au bill 71 adopté à la dernière session provinciale, et autorisant le conseil de ville à créer un Comité de recherches sur les problèmes de la circulation et du transport.

La proposition de M. Murphy fait l'objet d'une motion que les Cent débattent à une prochaine séance. Ce Comité de recherches serait institué au plus tôt, en vertu d'un règlement municipal. Une somme de \$200,000 peut être affectée à cette fin. On retiendrait les services de techniciens en matière de transport et de circulation.

Incendie chez Paul

ON A BEAUCOUP EXAGERE L'AFFAIRE

Hier soir, vers minuit, un incendie d'origine inconnue s'est déclaré au bureau principal des nettoyeurs "Paul Service Stores Ltd.", 1451 est, rue Beaubien.

On a beaucoup exagéré les premiers rapports de l'incendie. En réalité, les dommages, évalués à quelque \$200, sont dus à une des machines et celle-ci sera remise en marche d'ici quelques jours. Personne n'a été blessé.

A noter que les marchandises des clients n'ont souffert en rien du sinistre et qu'aucun retard ne sera apporté aux affaires.

Les Communes siègeront trois fois par jour

Ottawa, 16 (C.P.) — Le premier ministre Saint-Laurent a déposé un avis de motion aujourd'hui à la Chambre des communes à l'effet qu'il demandera à la Chambre de siéger plus tôt, et le samedi, jusqu'à ce que les mesures de contrôle actuellement devant le Parlement soient adoptées.

Ce changement signifiera que la Chambre siégera de 11 h. à 1 h. de l'après-midi, en plus des séances de 3 h. à 6 h. l'après-midi et de 7 h. 30 à 10 h. 30 le soir. La première séance du samedi aura lieu le 26 mars.

Il n'y a aucune explication absolue à cette décision, si ce n'est que les mesures de contrôle devant être adoptées par le Parlement, dit-il, le samedi, jusqu'à ce que les mesures de contrôle actuellement devant le Parlement soient adoptées.

Le bilinguisme parlementaire

Avant d'aborder l'étude par étapes de la marche vers la victoire du bilinguisme parlementaire au Canada, l'hon. M. Gagnon en a lui-même fait la synthèse suivante: "C'est la constitution nouvelle de 1840, appelée l'Acte d'Union des deux Canadas, qui, abrogeant l'Acte constitutionnel de 1791, proscrivait à la Chambre d'Assemblée l'usage de la langue française. Cette période de l'Union, de 1840 à 1867, reste néanmoins l'une des plus grandes époques de notre histoire. Voyez le bilan magnifique des réalisations de nos grands pères fondateurs. En 1846, ils font la conquête de notre autonomie financière; l'année 1847 leur permet d'organiser notre système actuel d'enseignement. L'année 1848 est marquée à la fois par la reconnaissance officielle de la langue française et par la conquête définitive du gouvernement responsable. Cette période de l'Union voit aussi l'abolition de la tenure seigneuriale, la liberté de l'édifice reconnue par l'Etat, la codification de nos lois civiles françaises, le début de la construction des chemins de fer et la fondation de l'Université Laval, la première université française d'Amérique."

"Ces réalisations fécondes ont assuré la conservation de notre héritage culturel, aussi bien que la création d'un Etat français dans la Confédération canadienne. Aussi, est-ce en nous inspirant de ces réalisations que nous devons nous efforcer de faire triompher le bilinguisme parlementaire."

Séance annuelle, à Québec, de la Société du Bon Parler Français

Sous la présidence de M. Luc Lacoursière — Le bilinguisme parlementaire — Hommage aux pionniers

Québec, 16 (D.N.C.) — La Société du bon parler français, de Québec, a tenu hier soir, à l'Université Laval sa séance annuelle. Le président, M. Luc Lacoursière, a suggéré de continuer l'œuvre commencée avec le glossaire du parler français en passant de l'étude des mots à celle de la littérature orale. Il a insisté sur l'importance de créer à l'Université Laval un enseignement indispensable de linguistique canadienne et comparée.

M. Lacoursière prononçait hier le traditionnel discours présidentiel de la séance solennelle de la Société du bon parler français. Le conférencier invité, l'hon. Onésime Gagnon, a évoqué de façon magistrale l'histoire des luttes parlementaires pour la reconnaissance officielle de la langue française au sein de la Confédération canadienne, dont le centenaire a été célébré l'an dernier.

A la haute tenue littéraire de cette séance académique, le jeune et brillant tenor québécois Pierre Boutet donnait un cachet artistique avec un programme de choix dont la première partie était consacrée à l'œuvre de compositeurs français, d'abord au piano par une jeune pianiste de talent, Mlle Renée Morisset.

M. Lacoursière a rendu hommage aux pionniers de la Société du bon parler français, et déplore que malheureusement la société se contente actuellement de vivre du capital accumulé par des générations de travailleurs maintenant disparus. Il a souligné que le français a à affronter de nouveaux dangers et que

La greve de l'amiante

Les compagnies restent libres de signer un compromis de signer un compromis

M. Barrette l'affirme au conseil municipal d'Asbestos — Nouvelle visite au ministre du Travail — Témoignages contradictoires — Un curieux engagemement — Rail brisé et coups de poings

Asbestos, 16 (Par Gérard Pelletier) — En dépit des scrupules qu'elles affichent et du soin très précieux qu'elles mettent à se retrancher derrière l'illégalité de la grève, les compagnies de l'amiante restent parfaitement libres de signer avec leurs ouvriers un compromis immédiat qui permettrait le retour au travail. Cela ressort clairement d'une nouvelle entrevue entre le ministre du Travail et le conseil municipal d'Asbestos. Cette entrevue a eu lieu hier matin, aux édifices parlementaires de Québec, et la nouvelle en a été connue à Asbestos tard dans la soirée.

On sait que la Canadian Johns Manville a prétendu à plusieurs reprises qu'il était absolument impossible de négocier directement avec ses ouvriers aussi longtemps que ces derniers ne reprennent pas le travail. La compagnie avait même laissé entendre qu'elle avait pris à ce sujet un engagement d'honneur devant le ministre du Travail, affirmation que M. Barrette a formellement niée à l'entrevue d'hier. Il est clair désormais que le refus de la Johns Manville de reprendre les négociations directes et de chercher un compromis n'est attribuable qu'à une politique consciente et bien arrêtée.

D'autre part, deux témoignages viennent contredire l'attitude officielle de la compagnie. En effet, MM. Foster et McGraw, officiers de la Johns-Manville, ont confié aux deux chefs des polices provinciale et locale à Asbestos, que la compagnie était prête à concéder aux ouvriers l'augmentation de salaire qu'ils demandent ainsi que les neuf fêtes chômées et payées.

Cela pourrait constituer la base d'un compromis et M. Barrette est tout disposé à vérifier le témoignage des chefs de police auprès des autorités patronales.

Quant à son rôle à venir dans le règlement de la grève, M. Barrette ne le voit plus clairement. Le ministre a souligné l'offre de médiation qu'il avait faite la semaine dernière par la voie des journaux. Cette offre n'ayant reçu aucune réponse, M. Barrette promet toutefois aux grévistes, si ces derniers acceptent de retourner au travail, de nommer tout de suite un juge unique pour entendre du différend. Ce juge rendrait une sentence expéditive et les ouvriers resteraient en grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la sentence du juge.

L'assemblée générale du syndicat doit se prononcer ce soir sur cette proposition mais les grévistes restent sceptiques. Le ministre s'est engagé à rendre aux syndicats leurs certificats de reconnaissance, ce qui n'est pas de nature à augmenter le respect des ouvriers pour notre législation ouvrière. Que valent ces certificats que le ministre peut ôter et rendre à son gré, par-dessus la tête des autorités constituées. Peut-on encore les prendre au sérieux. Il semble que les ouvriers vont plutôt s'appuyer sur les paroles du ministre pour réclamer jusqu'au bout la reprise des négociations directes avec la compagnie et qu'ils ne rentreront pas au travail sans garanties écrites.

On s'attend que M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., étudie ces propositions dans le discours qu'il doit prononcer ce soir à Asbestos.

Le dynamisme

Nos lecteurs auront sans doute entendu à la radio la nouvelle d'un dynamite sur la voie ferrée de la compagnie qui relie Asbestos à Danville. Emu par cette dépêche, votre reporter s'est rendu aux bureaux de la Johns-Manville pour avoir des précisions. Les M. Soutar les a expliqués que vers minuit, dans la nuit de lundi à mardi, on

Secours aux grévistes

Québec, 16 (D.N.C.) — Le Conseil général des Syndicats catholiques de Québec a voté hier soir un montant de \$200 pour venir en aide aux grévistes de l'Asbestos-Mines, et un comité nommé séance tenante, doit tenir sa première réunion à 10 h. ce matin afin d'aviser aux moyens à prendre pour que du secours parvienne aux grévistes en fin de semaine.

Ce montant a été voté après que M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCG eut fait rapport d'une réunion qu'il eut lundi, à Montréal, avec les autres officiers supérieurs de cet organisme et au cours de laquelle il fut résolu de mettre à la disposition des grévistes tous les fonds de secours de la CTCG.

M. Houde siège pour la première fois au Comité exécutif

Journalistes et photographes assistent à l'événement historique de ce matin — Médéric Martin, en 1918, fut le dernier maire de Montréal à faire partie du gouvernement municipal

Il s'est produit un événement historique ce matin à l'hôtel de ville. Comme une loi de la Législature l'y autorise maintenant, le maire Camille Houde a nommé de participer aux délibérations du Comité exécutif.

Haute couture

Les créations de Marguerite Alain

Collection remarquable tant par son inspiration que par son exécution

On parle rarement, très rarement, de la haute couture canadienne à Montréal et pourtant elle existe et se porte, ma foi, comme un charme. Dans les plus raffinées revues de haute couture canadienne, il y a toujours eu de fort agréables surprises: des talents se révélant, des réputations s'affirmant et se consolidant et puis... on en entend plus parler.

Les journalistes viennent de faire une nouvelle découverte dans ce domaine: le salon de Marguerite Alain, native de Québec mais Montréalaise par choix.

Saturées de revues de modes pendant des semaines et des semaines chaque saison, ces dames de la presse n'ont pas habituellement d'enthousiasme et d'admiration à revendre; elles en ont pourtant trouvé hier après-midi, et du plus chaud et de la plus sincère devant la collection printanière et estivale, présentée par Marguerite Alain, dans ses salons de la rue Sherbrooke. En regardant défiler les mannequins on comprenait que Toronto, Winnipeg et même New-York recherchent ces créations remarquables dans leur inspiration et leur exécution.

Marguerite Alain possède un art consommé du drapé, du drapé non seulement savant et mystérieux mais du drapé léger, sympathique, coquet, distingué. Parce qu'il n'y a pas à dire, tous

les drapés ne sont pas de même naissance; il en est qui prétendent en vain à la ligne aristocratique. Un des plus sûrs attrait de cette collection vient certainement du style si personnel et si riche de ses drapés.

Toute la collection d'ailleurs porte un signe d'harmonie et de charme indéfinissable. Voilà qui est canadien et en même temps raffiné.

La beauté des tissus, lainages fins et souples, crêpes, taffetas ou failles de pure soie, à plusieurs reprises, a ravi l'assistance.

Détail amusant: certains costumes et robes habillées ont des gants et même des ombrelles de même tissu.

Inutile de vouloir détailler ces créations toutes plus séduisantes les unes que les autres; commencer la description de l'une nous entraînerait à présenter toutes les autres.

Comme certaines journalistes l'ont déjà fait dans leurs colonnes, Marguerite Alain a exprimé hier après-midi, le vœu d'une association des couturiers de la métropole, association qui leur permettrait, il faut le souhaiter, une couple de fois par année, de présenter leurs collections au public montréalais qui devrait être intéressé à savoir ce qui se passe dans le domaine de la haute couture chez nous.

G. B.



De fourrure ou de lainage le manteau court est toujours populaire pour la demi-saison. Comme on le voit, l'ampleur au dos est un détail qui persiste dans les collections. Très souvent aussi la jaquette est inégale du bas; beaucoup de manches à revers et amples elles aussi. Avec le manteau court, la jupe droite est ordinairement préférable.



A l'O.N.U.

Une femme dirige un département important

Madame Alva Myrdal, mère de trois enfants, épouse d'un économiste de réputation mondiale, vient d'être nommée directrice principale du département des affaires sociales des Nations Unies. C'est là sans doute le poste le plus important qui ait jamais été confié à une femme dans l'administration internationale.



Mme ALVA MYRDAL

Sociologue de renom, femme de lettres, éducatrice, Mme Alva Myrdal est certes bien préparée à l'œuvre qui lui incombe: la direction, l'organisation et la coordination des activités variées du département des Nations Unies dont la tâche essentielle est l'amélioration de la condition humaine dans le monde entier.

Mme Myrdal, auteur de plusieurs ouvrages sur les problèmes sociaux, dispose d'une vaste expérience des questions sociales, acquise en Suède, son pays d'origine, où elle a mis au point une politique sociale qui repose essentiellement sur la famille, et que les services sociaux suédois, considérés parmi les plus progressifs du monde, ont mise en pratique sur une large échelle.

Mariée à l'économiste suédois bien connu Gunnar Myrdal, actuellement secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, Mme Myrdal est la fondatrice du Collège préparatoire à l'enseignement, organisé par la Société coopérative suédoise du logement. Elle a elle-même dirigé cet établissement de 1936 à 1948. Elle s'est également livrée à de nombreuses enquêtes publiques sur les soins à l'enfance, sur les questions de population, sur la réhabilitation des infirmes et les réformes de l'éducation.

Elle a participé aux travaux de secours aux réfugiés et a joué un rôle actif dans les affaires d'ordre civique, représentant le gouvernement suédois à plusieurs conférences internationales.

Comme on lui demandait comment elle pouvait être à la fois une épouse parfaite, une mère dévouée et une personnalité publique, Mme Myrdal répondit: "Chacun doit trouver son propre équilibre, car le problème se pose

L'équilibre et l'élégance des modes de Londres

Créations des principaux couturiers présentées par Eaton

Les dépêches et les chroniques de modes qui nous annonçaient des tissus remarquables sortis des fabriques anglaises n'ont rien exagéré. Une présentation des créations londoniennes hier avant-midi au Salon de l'Ensemble de la maison Eaton illustre amplement l'originalité et la beauté des tissus anglais.

Comme le remarquait Doreen Day, commentatrice des revues de modes Eaton, Londres s'est fait un nom dans le monde par la qualité et la finesse de ses tissus de laine et de printemps.

Les soies et ses taffetas sont de même belle venue. On a beaucoup admiré des taffetas imprimés et des crêpes de soie dont on fait même des deux-pièces, adaptation qu'on n'avait pas vue depuis de nombreuses années.

Tous ces tissus sont encore remarquables à cause de leurs coloris. Des teintes rares, des tons évocateurs qui semblent vraiment des couleurs nouvellement créées, nouvellement écloses. Sous l'éclairage artificiel, il est assez difficile de dire exactement ce qu'il en est des tons et des nuances; ce qui est certain c'est que plusieurs couleurs semblent réellement toutes nouvelles.

On sait que la mode londonienne n'a jamais rien de révolutionnaire; elle sait garder le juste milieu entre tous les excès et les innovations ultra; ce printemps encore c'est une mode d'équilibre et d'agréable, très féminine et douce à l'œil.

Les quadrilles sont toujours en faveur, on voit souvent le jaune et le gris faire bon ménage et beaucoup de jupes ont de nombreuses plis traités de différentes façons.

La collection comprend des créations de Digby Morton, Peter Russell, Molyneux, Hardy Amies, Bianca Mosca, Worth, Matelli et quelques autres.

Quand les jupes ont décidé d'être amples, elles y arrivent à un degré incroyable. Ainsi en est-il de cette magnifique robe de dîner de taffetas gris acier, à reflets verts sous les lustres, imprimée de marguerites blanches et signée Hardy Amies.

La plupart des manteaux ont aussi des jupes à l'ampleur marquée, soit par des godets, soit par des plis différemment exploités.

Dans l'ensemble les modes de Londres sont indicatives de la modération, de la féminité des tendances nouvelles pour le reste de la saison et la saison à venir.

G. B.

Quand on aime à jouer aux cartes

... On peut devenir ingénieur

Vancouver. (C.P.) — Un groupe de parents de Vancouver (six couples) ont mécanisé la garde d'enfants.

Un système de communication interne met en contact les six chambres de bébé avec un micro récepteur au coude des mères qui jouent au bridge et qui sont assemblées dans une des maisons.

Avant d'établir ce système, il y a quatre ans, les mères devaient courir à la maison tous les quarts d'heure pour voir si le bébé n'avait besoin de rien. Maintenant le bébé peut appeler sa mère.

"Nous pouvons même entendre crissier le sommier", dit Mme E. J. Barrie.

Les petits peuvent crier à leur aise: "J'ai vu un verre d'eau".

Le microphone est tellement sensible qu'il enregistre même la sonnerie du téléphone, alors les parents ne manquent pas leurs appels. Les enfants sont entraînés au voisinage des petites boîtes parlantes, ainsi ils ne sont pas effrayés quand une voix tout à coup leur parle de nulle part.

Mais les membres du groupe doivent encore engager des gardiennes chaque fois qu'ils vont au théâtre ou en dehors de leur petit cercle.

La vie pratique

LE MIROIR BRISÉ

C'est pitoyable! Un démaigré maladroit a brisé ce beau, ce grand miroir... Sa propriétaire, une bonne âme, ne veut pas tenir rigueur à l'auteur de la maladresse: elle prend le parti d'utiliser avec belle humeur les meilleurs morceaux du miroir mutilé. Comment?

En faisant tailler pour décorer la table deux grands croissants et trois petites étoiles sur lesquels oiseaux et poissons de verre paraissent, gravement.

Deux débris plus importants, découpés, l'un en octogone, l'autre en rond, deviendront de charmants miroirs pour une entrée et une coiffeuse.

La plus belle pièce fournira un splendide plateau, décoré par un pinceau habile d'oiseaux, aux plumes éclatantes. Il sera encadré de bois laqué rouge cerise.

Puis, avec d'autres fragments, on imaginera deux soutiens-livres peints de chinoiserie dorée; aussi une jardinière longue et basse qui simule un aquarium avec des algues et poissons traités en tons naturels et deux petits cadres en baguette de glace pour des gravures modernes.

Il ne reste plus que d'infimes parcelles, celles-ci transformées en petits carrés réguliers combinés avec d'autres petits carrés de faïence bleu turquoise en un dessin de mosaïque, composeront un dessus de table basse à pieds d'aluminium tubé pour le thé.

VIS ROUILLEES

Qui de nous ne s'est trouvé aux prises avec une vis rouillée dans une pièce métallique? Il arrive qu'elles se fixent de telle façon qu'on ne puisse les retirer qu'à grand-peine. Parfois même elles se cassent plutôt que de céder et il est alors impossible de les extraire de leur logement et l'on n'est pas spécialement outillé.

Cependant il arrive que l'on puisse dévisser une vis rouillée. Pour ce faire, on chauffe la tête de cette vis.

Faites rougir au feu une petite tige de fer, autant que possible plate à son extrémité. Appliquez-la, pendant trois minutes, sur la tête de la vis rouillée. Quand la vis sera chauffée par ce procédé, vous pourrez la retirer avec un tournevis ordinaire, et aussi facilement que si elle n'avait jamais été rouillée.

VARIETES

Ducs de Bordeaux et de Reichstadt

Le 29 septembre 1820 naquit, au Pavillon de Marsan, où l'on peut encore voir son berceau, le duc de Bordeaux, petit-fils de Charles X, fils du duc de Berry, petit-neveu de Louis XVIII. Ce fut une allégresse générale. La marine à cette occasion accorda sa lyre (*Il est né, l'enfant du miracle*). Victor Hugo fit de même (*Chez les vieux martyrs de la gloire...*). Grâce à cette naissance, Louis XVIII étant sans postérité, la succession royale paraissait assurée.

Et pourtant, le duc de Bordeaux n'eut plus tard le nom de comte de Chambord, ne devint jamais roi. Parmi les quelques fausses notes qui accueillirent sa naissance il est curieux de signaler un prophétique poème anonyme de Béranger. Le duc de Reichstadt, le "roi de Rome", y est censé parler à son cousin, le duc de Bordeaux:

Salut, petit cousin germain,
D'un lieu d'exil j'ose t'écrire,
La fortune te tend la main,
Ta naissance le fait sourire.
Mon premier jour fut aussi beau,
Point de Français qui n'en con-

viennent.
Les rois m'adoraient au berceau,
Et cependant je suis à Vienne.

Je fus bercé par tes faiseurs
De vers, de chansons, de poèmes,
Ils sont, comme les confiseurs,
Partisans de tous les baptemes.
Dis-leur: "Je tuis avoir mon

De mon cousin qu'il vous soit
Vienne,
Vous lui promettriez votre amour,
Et cependant il est à Vienne!"

Le duc de Reichstadt mourut à Schoenbrunn, dans la banlieue de Vienne, en 1832. Et c'est non loin de là, à Frohsdorf, que le comte de Chambord devait mourir en 1883.

Rappelons qu'en décembre 1940 la dépouille du duc de Reichstadt, par un geste intéressant d'Hitler, a été rendue à la France; elle repose aux Invalides.

PROBLEMES PSYCHOLOGIQUES

Dr Gilles-Yvon Moreau PSYCHOLOGUE

4152, rue St-Denis - BE. 6219

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Mon garçon dépense trop!

Q. — L'aîné de mes garçons a seize ans. Il travaille depuis peu et dépense tout son argent. Ferais-je mieux de lui demander tout son salaire et de voir moi-même à ses frais? Votre avis, s'il-vous-plait. Merci d'avance.

Madame R. L.

R. — Votre lettre, beaucoup trop brève, ne me donne guère de chance de vous apporter une réponse personnellement satisfaisante. Il m'aurait fallu connaître davantage votre grand garçon, son caractère, ses qualités et ses défauts, ses tendances, les influences qu'il subit sur le milieu familial, celui de l'endroit où il travaille, son comportement, la part du père dans son éducation, pour vous donner une réponse adaptée. De crainte de me lancer dans des hypothèses plus ou moins heureuses, il faut m'en tenir à des généralités qui, je l'espère, pourront vous rendre service.

Huit fois sur dix, peut-être neuf, il vaut mieux laisser aux enfants l'administration de leur budget, même si, dans les premières années, ils commettent des erreurs. Ce qui n'empêche pas les parents d'y aller, avec discrétion, de leurs conseils. Votre travail, c'est de faire comprendre à votre aîné l'importance de l'économie et surtout le profit que lui-même pourra en retirer plus tard.

Si vous preniez en main la gestion de son argent, en admettant qu'il accepte la chose de bon gré, ce qui me surprendrait, quand commencera-t-il alors son apprentissage de la liberté? Car vous ne serez pas toujours là pour voir à ses dépenses. Il va vieillir, se marier, organiser sa vie comme tout le monde; s'il n'a pas su, plus jeune, administrer sagement ses revenus, il sera bien tard, à ce moment, pour l'apprendre. Ce jour-là, il vous en voudra d'une mise en tutelle qui, en fin de compte, lui aura été nuisible.

Quand votre garçon a commencé à marcher, vous ne l'en avez pas empêché sous prétexte qu'il tombait. Vous l'encouragez à se relever, à se reprendre, à continuer. Vous lui tendiez les bras, mais en même temps, vous le laissez libre, vous le laissez se tenir debout tout seul. Et vous savez bien que votre attitude était la bonne, la seule acceptable. Si cette attitude est la bonne, la seule acceptable, non seulement en bas âge, mais à dix ans et quinze ans, pourquoi s'en départir? Vous le savez: élever ses enfants, c'est les habituer petit à petit à prendre en main, la pleine responsabilité de leur vie dans un continu apprentissage de la liberté.

Ce qui aide énormément à mettre dans la tête d'un jeune homme le sens de l'épargne, c'est de lui faire ouvrir les yeux sur ce qu'il ambitionne de faire plus tard: lui montrer que, s'il ne veut pas passer toute sa vie dans des emplois de dixième ordre, s'il veut en sortir un jour, c'est l'argent qu'il aura mis de côté qui pourra le lui permettre. Il faut aussi l'habituer à voir plus loin, à penser déjà à son futur foyer et lui expliquer combien le sens de l'épargne l'aidera quand il sera en ménage.

Pour tout ceci il ne faudrait pas commettre l'erreur de penser que l'éducation des garçons revient exclusivement au père et celle des filles exclusivement à la mère. Père et mère doivent avoir une égale influence sur filles et garçons. Mais il est indéniable que, dans ce cas-ci, la part de votre mari est bien importante. Des conversations à cœur ouvert entre le père et le fils ne peuvent qu'apporter de bons résultats. Vous pouvez aider à les faire naître. Après avoir expliqué à votre fils ce que le disais plus haut, votre mari pourrait aussi lui demander une somme hebdomadaire, à fixer entre vous trois, pour couvrir, en tout ou en partie, ses frais de pension, surtout si le salaire de votre mari ne suffit pas à nourrir toutes les bouches, peut-être nombreuses, de la maison. Ce sera d'ailleurs une autre façon de faire connaître à votre garçon la valeur de l'argent.

Docteur et madame REMY

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 rue, rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

HEURES D'AFFAIRES DU LUNDI AU VENDREDI: 9 H. 30 A 5 H. 30; LE MAGASIN FERME A 1 HEURE LE SAMEDI

CHEZ EATON JEUDI

GAINES "DE MILO"

Fabrication Eaton à un prix

4.69

Gaines logant des confectionnées d'après nos propres spécifications, ce qui signifie: bonne coupe et confort. Confectionnées de solide coton de rayonne rayée avec soutien-gorge en broad-cloth de coton, dos et devant baleinés, sections élastiques, fermeture à agrafes devant. Tailles 34 à 46.

Corsets, au troisième

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

CARNET MONDAIN

PRE-VERNISSAGE

Le Cercle d'Art de Montréal, après une exposition présentée au Cercle Universitaire, en décembre dernier, avec Mlle Guillemette de Lorimier, de Montréal, et Marie-Thérèse Krafft, de Paris, nous présentera à compter du 25 mars, pour un mois, un jeune artiste canadien, Claude-Bernard Trudeau, jeune auteur du recueil de poèmes "Cielux nouveaux".

La plupart des œuvres de M. Trudeau seront présentées aux critiques d'art et aux membres de la presse canadienne, à un pré-vernissage, jeudi, 17 mars, aux ateliers "Jeux d'échecs", que dirige Mme Léon Mercier-Gouin, vice-présidente du Cercle d'Art de Montréal.

AU CHATEAU DE RAMEZAY

La prochaine causerie de la Société d'Archéologie et de Numismatique aura lieu mercredi, 30 mars, au Château de Ramezay. Mme François Hone sera la conférencière et elle parlera de Jeanne-Mance. Le thé sera servi.

CONCERT

Le conseil général de Hollande et Mme A. Sevénier ont accepté la présidence d'honneur du prochain concert de l'Entraide, qui aura lieu vendredi soir, à la salle de l'Ecole d'Arcy McGee.

RECEPTION

Ces jours derniers, M. Paul Frédéric, ingénieur à bord du bateau brise-glace "McLean", a reçu Mlle Françoise et Gisèle Frédéric, M. Ernest Leitold, ainsi que Mlle Jacqueline Guthrie et M. Jean Dufresne. Les hôtes de M. Frédéric remèneront jusqu'à Sorel où ils ont assisté aux manœuvres du vaisseau brise-glace.

Ecole ménagère provinciale

Il y aura jeudi, le 17 mars, à 7 h. 30, à l'Ecole ménagère provinciale (entrée 3420 Berri) une démonstration culinaire. Au programme: Chowder aux clams, pâté au poulet, salade "Véronique", salade nid d'oiseau, pain d'épices aux bananes, gâteau marguerite.

HEMORROIDES

Ne souffrez plus! L'onguent antiséptique du Dr. Chase vous soulagera des hémorroides douloureuses. Soulagement prouvé depuis plus de 50 ans.

L'Onguent du Dr. Chase

Feuilleton du "Devoir"

Un singulier mari

par Claire FONTAINES

CHAPITRE PREMIER

Posément, Solange Deville relut les phrases qu'elle venait d'écrire, tout en haut d'une page blanche.

Le coussin tissait au bas du ciel de somptueuses draperies d'or et de pourpre. La brise était tombée.

Un grand recueillement planait sur la nature, dans l'attente de la nuit...

D'un geste vif, elle froissa la feuille de papier et la jeta dans une corbeille, au pied de son secrétaire.

"Frapper et banal à la fois, se dit-elle; décidément, je ne suis

pas en forme aujourd'hui. Je ferai beaucoup mieux de ne pas insister davantage".

Plusieurs petites boules de papier, qui garnissaient la corbeille, attestèrent en effet que Solange Deville n'était pas, ce matin-là, saisissée de sa prose.

Rejetant la tête en arrière, la jeune fille secoua légèrement ses boucles brunes, puis elle tira une cigarette d'un étui qui se trouvait à portée de sa main, à côté d'un élégant briquet d'argent massif, dont elle fit jaillir la flamme.

S'étant levée, elle s'approcha de la fenêtre.

D'un coup d'oeil, elle embrassa la vaste perspective des quais du Rhône, Les eaux du beau fleuve

étaient d'un vert tendre, sous la timide lumière du soleil de mars. Du haut de sa colline, la basilique de Fourvière veillait sur la grande ville. D'un geste vainqueur, entre les tours, saint Michel terrassait le dragon, tandis que, sur un clocher proche, se détachait la silhouette dorée de la Vierge.

Pendant quelques minutes, Solange Deville s'attarda à contempler ce spectacle, qui lui était familier, mais qui lui procurait toujours un plaisir nouveau.

En même temps, un petit combat intérieur se livrait en elle.

Fallait-il continuer à écrire, malgré l'absence d'inspiration, ou ne valait-il pas mieux sortir pour profiter de cette matinée de printemps?

Elle en était encore à peser le pour et le contre, lorsqu'un coup de sonnette retentit.

La jeune fille entendit la porte de la cuisine, puis celle du palier s'ouvrir. Un vague bruit de voix parvint jusqu'à elle. On faisait entrer plusieurs personnes au salon. Presque aussitôt, un coup discret fut frappé, et l'honnête figure de Gertrude — la fidèle, l'irremplaçable Gertrude — s'enclava dans l'entrebâillement de l'huis.

Mlle Irène Senécal

Une erreur de transcription dans la chronique de lundi a fait prénommer Adrienne, Mlle Irène Senécal, professeur de dessin et de modelage, qui enseigne depuis de nombreuses années à la Bibliothèque des Enfants.

Mlle Senécal est sans doute trop bien connue pour que les lecteurs aient été réellement induits en erreur mais tout de même... à chacun son prénom.

C'est Mme Moreau avec ses deux enfants, annonça la vieille domestique. Je les ai fait entrer au salon. J'ai pensé que Made-moiselle les recevrait quand même.

— Vous avez bien fait, Gertrude, répondit la jeune fille. D'ailleurs, vous savez que pour Mme Moreau je suis toujours là; les consignes ne la concernent pas.

— Oui, mais Made-moiselle n'aime pas être dérangée quand elle travaille.

— Justement, je n'ai pas envie de travailler ce matin.

Et Solange Deville se hâta de gagner le salon où venaient d'être introduits les arrivants.

— Bonjour, Monique.

— Bonjour, Solange.

La visiteuse était une jeune femme d'une vingtaine d'années, élégamment vêtue. Elle avait un visage plein, des yeux clairs, un sourire qui, sur ses joues, creusait des fossettes. Elle était accompagnée de deux bambins rebondis qui déjà se trottinaient impatientement sur les fauteuils où ils avaient été installés.

— Bonjour Michel, bonjour Chantal! poursuivit Solange Deville en tendant successivement aux enfants une main que la fille saisisait de bonne grâce, tandis que le garçon mettait résolument la sienne derrière son dos.

— Voyons, Michel... observa sa mère en fronçant les sourcils. Laisse-le, fit Solange Deville en souriant, j'aime mieux les enfants quand ils sont naturels. Je préfère savoir que je ne lui plais pas aujourd'hui. En tout cas, vous êtes bien gentils d'être venus me voir tous les trois.

— J'ai voulu sortir les enfants, car ce beau temps, et j'ai pensé venir te voir en suivant les quais du Rhône. Et puis, j'ai supposé que tu aurais peut-être reçu des exemplaires de ton dernier roman. Tu m'en avais promis un, avec dédicace, bien entendu...

— Tu as toujours su me prendre par mes côtés faibles.

— Il n'est pas question de cela. Une dédicace de Béatrice, puisque tel est le pseudonyme que tu as adopté et qui, est en passe de te rendre célèbre, est d'abord comme signe d'affection, ensuite pour la valeur qu'elle confère à l'exemplaire en question.

— Alors, je ne peux pas te refuser ça, conclut Solange Deville. Mais, venez tous les trois dans

mon bureau. Il y a un beau livre d'images que les enfants pourront feuilleter. Et nous serons mieux que dans ce grand salon pour continuer à bavarder.

Alléchés par cette proposition, les enfants, qui commençaient à s'agiter et à trouver le temps long, descendirent de leur fauteuil et, d'eux-mêmes, prirent le chemin du bureau, en témoignait assez bruyamment leur satisfaction.

La promesse relative au livre d'images ayant été tenue, les deux jeunes femmes purent reprendre leur conversation.

Tiens! fit Solange Deville, en montrant à son amie une pile de livres brochés, choisie tout au hasard. Oh! ce sont tous les mêmes! observe-t-elle en riant.

Mme Moreau prit un des ouvrages et lut tout haut:

LA CHIMERE DE L'AMOUR Roman par Béatrice

— Ça doit être passionnant, continua-t-elle, j'aime beaucoup ton genre. Je suis sûre que je vais dévorer ce livre et que j'en aurai lu avant demain matin.

Tu ferais mieux de penser à noter au passage les défauts ou

les imperfections et de me les signaler ensuite. C'est pour des raisons techniques qu'un auteur s'améliore et non pas par les louanges.

Mais je ne suis pas assez technicienne de la littérature pour être en mesure de remplir ce rôle. Je le laisse aux professionnels et le me borne à prendre mon plaisir où je le trouve.

Je représente la lecture moyenne. Tes deux premiers romans m'ont enchantée et je suis sûre que celui-ci ne me décevra pas.

— On n'est pas plus gentille... Les deux amies se regardèrent avec des yeux pleins d'affection.

Qui m'aurait dit, reprit Mme Moreau, que mon amie Solange Deville, la fidèle compagne de toutes mes études, serait un jour un écrivain célèbre? Car, enfin, tu n'éprouvais aucun enthousiasme particulier pour les belles-lettres lorsque nous étions en classe, n'est-ce pas?

— C'est vrai, mais j'étais jeune. Et la littérature, vu sous l'angle scolaire, est parfois si ennuyeuse!

— En somme, te voici à la tête de trois romans, en comptant celui qui vient de paraître, trois romans d'amour publiés en quatre ans. Et chaque fois, l'écriture est allée en grandissant, sur-

tout auprès du public féminin. Mme Moreau eut un sourire malicieux.

— Le paradoxe est que l'auteur de ces trois romans d'amour est une jeune fille d'âge encore...

— Non, je ne cache pas mes vingt-six ans, convint Solange, et je sais que j'ai coiffé sainte Catherine.

— Précisément, cette grande

DISQUES RECENTS

(par Albin Rivard)

Le concerto No 1, pour piano et orchestre, de Tchaïkovski, est indiscutablement le plus connu de tous les concertos, et c'est en même temps l'un des plus brillants et des plus difficiles de tout le répertoire. C'est en outre l'un des plus souvent enregistrés sur disques. Les catalogues des disques américains enregistrent une douzaine de ces enregistrements, dont plusieurs sont disponibles au Canada. C'était donc un tour de force et un défi de la part du pianiste Oscar Levant et de la firme Columbia de lancer une nouvelle version de cette œuvre.

Or l'aventure a été un succès; la critique a jugé le jeu de l'artiste tout à fait adéquat, de même que la part tenue par l'Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Eugène Ormandy. Howard Taubman, critique au *New York Times*, a écrit que c'est une interprétation vigoureuse, pleine de ressource; il imagine que M. Levant a dû aborder cette tâche avec en cœur l'émotion qu'il allait se mesurer avec des vedettes comme Horowitz et Rubinstein qui ont enregistré ce concerto; il conclut en louant l'audace de M. Levant et la réussite qu'elle lui a valu. Du point de vue technique, l'enregistrement est de première classe.

Il est peut-être superflu de parler de l'œuvre elle-même, car elle est si connue. Rappelons la populaire mélodie initiale, qui après une brève introduction se déploie majestueusement, jouée par l'orchestre pendant que le piano martèle le thème en accords éclatants. Mais le thème principal du premier mouvement vient plus tard, et il paraît que Tchaïkovski l'avait entendu chanter par un mendiant.

L'Andante et le Rondeau, qui ne sont pas moins riches du point de vue mélodique, car les thèmes que l'oreille retient y sont nombreux, ils comportent notamment un beau chant calme annoncé par la flûte, une valse d'allure française, et une énergique danse slave. Sur le deuxième côté de ces cinq disques, M. Levant joue le prélude en sol, op. 32, No 5, de Rachmaninoff (Album D-229).

Columbia vient de mettre en vente, en même temps que ce populaire concerto, une œuvre qui est au contraire peu connue: *La Demoiselle ée*, de Debussy. L'auteur, à titre de "prix de Rome", devait présenter trois œuvres au comité de ce concours, comme preuve que le bourgeois ne perdait pas son temps. *La Demoiselle ée* fut le troisième de ces envois; mais comme pour les deux précédents, les audaces du jeune compositeur furent jugées discutables par le comité. Ce qui paraissait

révolutionnaire à l'époque est aujourd'hui traité autrement. *La Demoiselle ée* reste une œuvre de jeunesse, mais elle montre que l'auteur était déjà dans sa voie; car, comme a dit Oscar Thompson, elle est "remplie de promesses harmoniques que les générations subséquentes ne manqueraient pas de reconnaître".

C'est une pièce pour voix et orchestre, fondée sur un poème de Dante Gabriel Rossetti. Sans être au niveau des chefs-d'œuvre subséquents de Debussy ce n'est pas une œuvre indifférente; elle a un charme réel. Cet enregistrement est rendu par Bidu Sayao, soprano; Rosalind Nadel, contralto; et l'Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Eugène Ormandy (Album D-230).

Musique populaire: Claude Thornhill, pianiste, joue huit pièces avec accompagnement d'instruments de percussion, enregistre: *That Old Feeling*, *When You Were a Tulip*, *Love Ties*, *Some Day I'll Find You* (album A-75); Frank Sinatra chante: *No Orchids for My Lady*, *Comme ci Comme ça*; deux quatuors: *Darling Nelly Gray*, *Don't Gamble with Romance*; aussi: *I Don't See Me in Your Eyes Anymore*, *So in Love*, *Whoopee Polka*, *Cruising Down the River*, *I Lost My Little Darling*, *Underneath the Linden Tree*, *I Love You so Much It Hurts*, *Don't Gamble with Romance*, *Reminiscing*, *Forever and Ever*, *Tennessee Saturday Night*, *Con Maracas*, *Charlie Was a Boxer*, *Beuillered*.

Ecole supérieure Richard

Les Amis de l'Art de l'école supérieure Richard ont l'honneur de présenter au public de Verdun un concert d'une rare richesse exécuté par quatre jeunes artistes canadiens-français de grand talent, les 22 et 25 mars.



GERARD BARBEAU

En vedette, figure Gérard Barbeau, jeune soprano de 12 ans, dont la réputation s'est déjà franchement affirmée dans le monde des artistes et des mélomanes. Ce jeune enfant est doué d'une voix merveilleuse et son talent musical évoque en plusieurs points l'enfance extraordinaire de certains grands maîtres.

Les autres jeunes artistes au programme de ce merveilleux concert qui semble devenir l'événement artistique de la saison sont: Robert Bourret, pianiste de 16 ans, lauréat en musique; dont le talent retient déjà l'admiration de nombreux connaisseurs; Jean-Guy Perron, 15 ans, clarinetiste, étudiant au Conservatoire de musique de la province; et Jean Graveline, 16 ans, violoniste, également étudiant au Conservatoire de la province, dont la main souple et ferme laisse entrevoir une brillante carrière.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Association des Beaux-Arts de Montréal

1379 ouest, rue Sherbrooke

OUVERT CE SOIR — 7 h. à 10 h. — ENTREE LIBRE

PROGRAMME SPECIAL DE VUES ANIMÉES

COMMENÇANT SAMEDI POUR TROIS SEMAINES:

"LA PEINTURE AMERICAINE DE NOTRE TEMPS"

Une collection de tableaux par les plus grands artistes contemporains des Etats-Unis.

à la Société Prospero

JEAN DICKENSON

JEUDI, 24 MARS — 8.30

Billets: \$2.00 - 1.50 - 1.25 - 1.00

BY. 2444

AUDITORIUM DU COLLEGE ST-LAURENT

MONUMENT NATIONAL

Lundi 21 mars — 8.45 p.m.

ANDRÉ DASSARY

en concert avec

Olivette THIBAUT — Thérèse DALY — Suzanne PAYS
Emile PRUD'HOMME — Yolande GUERARD — Jean RAFFA
Jean-Paul DELISLE au pianoPRIX DES BILLETS: 2.50 - 2.00 - 1.75 - 1.65 - 1.15
(taxe incluse)

En vente au MONUMENT NATIONAL — PL. 9161

Les Beaux-Arts

LE VRAI VISAGE DE TIT-COO

De parfaits mozartiens

Il n'arrive pas trop souvent qu'on puisse entendre des pianistes vraiment mozartiens, aujourd'hui que le piano semble devenir de plus en plus, selon le conseil d'Hindemith, un instrument de percussion. Ce rare plaisir nous a été offert hier soir, aux Concerts symphoniques, où Robert et Gaby Casadesus ont interprété le double *Concerto en mi bémol majeur*, de Mozart.

Les techniques sont transcendantes, mais différentes: le jeu de Mme Casadesus est plus sec, plus nerveux que celui de son époux. Mais ce qu'il y a de plus remarquable chez eux, c'est la communion au même sujet, la participation au même style. Ils ont, tous deux, ce souci de précision, de grâce et de légèreté qu'exige la musique de Mozart. Aussi leur interprétation du concerto — et particulièrement du deuxième mouvement, andante, — a-t-elle été d'une qualité vraiment supérieure.

Pour l'accompagnement du concerto, M. Dufaux n'avait retenu qu'un petit orchestre, qui a donné presque toujours de façon excellente. N'ont été que les bassons et les hautbois ont habilement faussé, dans le deuxième mouvement, l'interprétation aurait été en tous points satisfaisante.

L'autre concerto au programme était l'œuvre de M. Casadesus lui-même. Il est très difficile — pour ne pas dire impossible — d'apprécier justement une œuvre nouvelle. Ce qu'on en dit dans les notes au programme me semble cependant assez juste: "Bien que le troisième concerto soit de coupe classique, il est écrit dans un idiome franchement moderne qui ne manque pas d'être agressif. Tous les critiques américains ont été unanimes à reconnaître que ce modernisme de bon aloi s'alliait harmonieusement à une grande cohérence de pensée et de forme." La cohérence dont il est parlé ici est tout à fait évidente; l'œuvre est toute centrée sur quelques thèmes bien marqués, bien individualisés. Il me faudrait ajouter, pour être sincère, que le concerto me semble bien sec, bien aride, bien qu'il atteigne à un enthousiasme violent, sur la fin. Dans l'ensemble, on pourrait le dire, je crois, plus brillant qu'émouvant. M. Casadesus y a fait preuve de grandes qualités pianistiques qu'on lui connaît, tandis que l'orchestre se tirait, disons avec honneur, d'une partition très périlleuse.

La partie purement orchestrale du programme présentait deux œuvres d'audition plutôt rare: la *Symphonie* no 5, dite "de la Réforme", de Mendelssohn, et la suite de *Roméo et Juliette*, no 2, de Prokofiev. M. Dufaux, évidemment accordé au style solennel et sévère de l'œuvre, en a donné une interprétation on ne peut plus fidèle. Ce qui est mieux encore: il a su y mettre de la vie. Je pense particulièrement, en disant cela, au deuxième mouvement, prestissimo enlevé, et au troisième, qui a été phrasé avec une belle élasticité. Du point de vue technique, même, l'œuvre a presque atteint à la perfection; nous gagnons le beau travail des cuivres, qui ont donné de façon parfaite les solennelles introductions du premier mouvement.

Aux antipodes de Mendelssohn, il y a Prokofiev. Sa musique, même avec un sujet de tragédie comme *Roméo et Juliette*, sait rester légère, gracieuse, voire enfantine. C'est là son grand charme. L'interprétation de M. Dufaux l'a préservé.

Gilles MARCOTTE.



Gratien Gélinas, devant son miroir, commence sa métamorphose. Après de longues minutes de minutieux maquillage, un nouveau visage se dessine, celui de Tit-Coo, personnage-titre de la pièce qui a littéralement fait la conquête de toute la population de Montréal. Même après plus de cent trente représentations, "Tit-Coo", la pièce maintenant fameuse de Gratien Gélinas, n'a rien perdu de son empire sur le public et c'est encore par milliers que l'on va l'applaudir chaque semaine au théâtre du Gesù.

REVUE DE L'ART

Histoire de l'Art par synoptiques

Le Musée national d'art moderne prête trois de ses salles aux Amis de l'Art, qui présentent au public, leurs "expositions culturelles circulantes". En tableaux synoptiques ou devises explicatives et reproductions sont juxtaposées, ils enseignent les composantes de l'œuvre d'art, et ils apportent un résumé de l'impressionnisme et de l'œuvre de Cézanne et de Gauguin. Avec un peu d'affectation scientifique l'histoire de l'art est apprise ainsi à chacun. Cet ensemble a un caractère pédagogique marqué.

Une exposition d'art religieux populaire

Des témoignages de ferveur et de piété reconnaissable venus de toute la France composent une

exposition d'art populaire religieux, à la raison de la pensée française. M. Pichard, l'organisateur principal, a exploré les petites chapelles de l'Alsace à la Bretagne, et de la Normandie à la Provence afin de rassembler ces ex-voto.

La plus ancienne peinture rappelle que "la ville de Pont-l'abbé délivrée de la peste en 1632" est reconnaissable à Sainte-Anne. La plus récente, datée de 1940-1945, vient dire que La Roche-Thail a été épargnée par la guerre. Entre ces deux-là les XVIIIe et XIXe siècles sont particulièrement riches. Cette mode du tableau votif, qui semble remonter au XVIIIe siècle, apporte la relation des faits divers: naissance d'un enfant, guérison d'un malade, protection lors d'un accident. Un art direct et populaire, d'une fraîcheur naïve et reposante en nos temps de peinture cérébrale et abstraite est ainsi apporté.

Bientôt à l'écran

Au Loew's

Olivia de Havilland, Mark Stevens et Leo Genn seront les principales vedettes du film de 20th Century Fox que présentera le Loew's à partir de vendredi prochain. *The Snake Pit*. Cette production a reçu l'accueil le plus chaleureux du public américain et Olivia de Havilland s'est attirée des éloges mérités pour la plus saisissante composition de sa carrière. Ce film traite un sujet nouveau, à Hollywood, les maladies mentales et le metteur en scène, comme les interprètes, ont fait preuve d'une sobriété de moyens extraordinaires.

On chuchote qu'Olivia de Havilland obtiendra un Oscar aux prochains concours cinématographiques de Hollywood.

Au Capitol

Ce cinéma présentera à partir de vendredi prochain un nouveau western avec, dans les rô-

les principaux, Ann Baxter, Gregory Peck et Richard Widmark, ce dernier on s'en souvient, fit des créations très remarquées dans *Kiss of Death* et *The Street with no name*.

C'est aussi la première fois que Gregory Peck retourne sur l'écran depuis sa composition dans "Gentleman's Agreement". L'intrigue se déroule dans le désert du Nouveau-Mexique, pendant qu'une bande de hors la loi, dirigée par Gregory Peck, détroussent le pays et que Richard Widmark cherche à fonder la révolte au sein de l'équipe. Ann Baxter se meurt d'amour pour le beau malfaiteur qui mit à sac la ferme de son père.

Une réalisation de William Wellman, une production de Lamar Trotti.

Au Palace

C'est un nouveau film en couleurs des studios Gainsborough, c'est un nouveau film en couleurs britannique qui se présentera le Palace à partir de vendredi. On a déjà admiré maintes fois le ton sobre et naturel des productions en couleurs britanniques. Il s'agit cette fois du film "Jassy", une histoire romantique dans laquelle se déploient Margaret Lockwood et Patricia Roc.

A l'Impérial

Louis Jourdan, artiste français résidant à Hollywood, sera avec Joan Fontaine la vedette de "Letter From An Unknown Woman", qui se présentera l'Impérial vendredi prochain.

Le scénario fut adapté d'une nouvelle de Stephan Zweig et retrace les épisodes sentimentaux d'une femme du monde. Joan Fontaine campea donc successivement une jeune fille de 15 ans, une jeune femme de 22 ans et la même à trente ans.

Au Princess

"Beyond Glory" avec Alan Ladd, restera une deuxième semaine sur l'écran du Princess. Le héros y campe un instructeur de West Point. Sa sévérité occasionne un procès au cours duquel son histoire tragique est dévoilée avec une force et un réalisme rarement égalés à l'écran. Alan Ladd est principalement secondé par Dona Reed.

A l'Orpheum

De même pour "So This Is New York" qui passera une deuxième semaine à l'Orpheum. Le scénario est une fine satire de la vie new-yorkaise dont il présente avec humour les petits aléas quotidiens. Les principales vedettes de cette production sont Henry Morgan, Rudy Vallee, Hugh Herbert et Bill Goodwin.

CINQ MINUTES AVEC...

SOLOMON

Assez grand, presque chauve. M. Salomon, le distingué pianiste britannique, fait montre de l'apparence désormais à la mode chez les musiciens des deux continents, qui consiste à se donner des airs de président de quelque "Trust Company", ou même de garçon de bureau, mais surtout pas d'artiste. Ce manque de traditions traditionnelles, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne diminue en rien d'ailleurs le charme, dans la conversation, ni le doigté, au piano, de M. Salomon.

Né en Angleterre, M. Salomon fut élevé dès son plus jeune âge dans une ambiance musicale et il n'avait pas dix ans que déjà son professeur lui obtenait un premier récital. Il s'est produit depuis sur les principales scènes mondiales.

Au cours de la dernière guerre, Salomon appartenait au service récréatif de l'armée britannique et fut à ce titre le témoin de savoureuses anecdotes.

— Nous étions à Londres, raconte-t-il, et je donnais un récital composé de Beethoven et Brahms, récital pour les troupes. Les soldats arrivaient en camions, par fournée. Les chauffeurs de ces camions ne devaient pas assister au concert, en principe. Comme la température était rigoureuse, les organisateurs leur proposèrent d'entrer et de suivre la musique. Les militaires s'inquiétèrent du programme et, en apprenant qu'il s'agissait de musique classique, rurent et se défendirent d'aller, mettons s'ennuyer, pendant deux heures. On leur suggéra un essai de dix minutes et, à ma grande satisfaction ils écoutèrent la totalité du concert et revinrent tous les soirs de la semaine.

La température, il est vrai, était vraiment très dure.

Comme la température comprenait les 24 études de Chopin que de nombreux pianistes jouent sans interruption, ainsi fut fait. Sur le programme mention était donnée de 24 études, avec toutes les indications, laissant croire à 24 pièces différentes. Après ce long morceau, l'un des spectateurs habillé en kaki s'écria qu'il en avait assez et n'entendrait point les 23 autres.

— Et si vous sachiez par contre comme certains d'entre eux furent un public magnifique. Aux Indes, par une chaleur torride ils restaient des heures et ne semblaient point s'apercevoir que leurs vêtements étaient à l'ordure. Et leurs demandes dénotaient souvent un intérêt et même une culture très approfondie.

Mais le dictateur, c'est-à-dire le photographe, coupe sans remords ces souvenirs de guerre et invite le maître à prendre place au piano, piano qu'il faut déplacer car la pièce est étroite et nos figures (celles des intervieweurs) forment un "poor background". Comme l'attente se poursuit (le magnésium ne part pas à cause d'un mauvais contact), M. Salomon esquisse une sonate (du Brahms si j'en crois les connaisseurs) dont la douceur nous fait oublier la petite appréhension qui précède l'éclatement du flash.

Allons, ici aussi il gèle à pierre fendre, mais sûrement ce n'est point pour cette raison que nous entrerons au His Majesty's dimanche soir, sans nous faire prier.

J. V.

Echos du cinéma

Quand il avait 16 ans et qu'il fatiguait les oreilles de la famille avec le récit de ses ambitions, le cœur de ses oncles et tantes, à sa vue, s'exclamait, goguenard: "Tiens, v'la l'artiste". Maintenant qu'il a le double de cet âge, Bernard Blier les voit se précipiter vers lui, la main tendue, du plus loin qu'ils l'aperçoivent: "Bonjour, cher grand artiste". Et entre ces deux petites phrases, si semblables d'apparence, si différentes d'intonation, il y a 16 ans de lutte, d'efforts, de succès.

"Le signal rouge" est cet impératif lumineux qui ordonne brusquement aux trains de stopper sur la voie ferrée dans laquelle ils se sont engagés. C'est aussi la cause d'une histoire dramatique authentique, provoquée jadis par le déraillement d'un train-express aux environs de Vienne, et que le réalisateur Neubach vient de transposer à l'écran avec le grand artiste Eric von Stroheim.

Gaby Morlay, l'une des plus "grandes carrières" de l'écran français a débuté au cinéma en 1915. Elle a fait courir et pleurer les foules pour un nombre incroyable de films.

Programme Elisabeth Schumann

Voici le programme consacré au lied qui sera chanté par l'émiment soprano, Elisabeth Schumann, à son récital, vendredi soir prochain, à 8 h. 45, à l'Ermitage. John Newmark sera au piano.

Sailor's Song, Haydn; She Never Told Her Love, Haydn; The She Gallant, Eccles; Where The Bee Sucks, Arne; Wonne der Wehmut, Beethoven; Das Veilchen, Mozart; An Chloe, Mozart; Der Zauberer, Mozart; Lied der Mignon, Schubert; Hin und wieder fliegen Pfeile, Schubert; Geheimnis, Schubert; Liebhäber in allen Gestalten, Schubert; Anacreon Grab, Hugo Wolf; Blumenrausch, Hugo Wolf; Wie glänzt der helle Mond, Hugo Wolf; In dem Schatten meiner Locken, Hugo Wolf.

Ce récital de l'interprète suprême du lied est présenté par Dominion Concerts and Artists Management.

yable de films. Sa carrière est une vallée de larmes, mais des larmes de qualité et qui n'ont pas tellement de dettes envers la glycérine. Son plus récent film *Trois garçons, une fille*.

Avant de venir au cinéma, Pierre Blanchard devait être officier de marine. Il garde pourtant de ses premières amours maritimes une certaine nostalgie et, chez lui, de nombreuses maquettes de bateaux.

Si l'on voulait monter la gemme avec les vedettes du cinéma français, on dirait: le do, c'est André Dassary; le ré, Relys; le mi, Luis Mariano; le fa, Fernand; le sol, Michel Simon; le la, Fernand Ledoux; le si, Pierre Stéphen; et le do final, Claude Dauphin. Tous ces acteurs sont mélomanes.

Les accessoires au cinéma sont des parents pauvres. Personne n'en parle, même pas au générique. Imaginez pourtant, un gangster sans son revolver; un chanteur sans guitare, un amoureux sans billes d'or. Imaginez aussi les films suivants sans leur vedette accessoire: *L'Aigle* a deux têtes sans un poignard; *L'Armoire volante* sans armoire; *Trois garçons, une fille* sans une serviette; *La Charleuse* de Parme sans barreaux de prison; *Quoi des orfèvres* sans bouteille de Champagne; *L'Or du cristo* sans or; *Antoine et Antoinette* sans billet de loterie.

Pierre Blanchard vient d'assister à la signature du premier contrat cinématographique de sa seconde fille, Dominique dite Minou, qui débute en vedette dans le *Secret de Mayerling* où elle a pour partenaire Jean Marais.

Fabiola est le premier film que Michèle Morgan ait tourné en costume d'époque. Sous la lune et le péplum de la jeune patricienne Fabiola, elle réalise le plus grand rôle de sa carrière.

François Poirier est un des hommes les plus occupés de Paris. Et trois enfants. Il possède une maison charmante, un jardin et le Bois de Boulogne à sa porte.

HOPE RUSSELL
The Paleface
TROISIEME SEMAINE
Loew's

Hill's of Home
L'AFFICHE
EDMUND BREWSTER - DONALD CRISP
LOU BRANK - JANEY LEIGH
LASSIE
PALACE

CRY OF THE CITY
2 semaines
CAPITOL

SLAY LADD
DONALD REED
BEYOND GLORY
A l'affiche
PRINCESS

HENRY MORGAN
"SO THIS IS NEW YORK"
RUDY VALLEE - HUGH HERBERT - BILL GOODWIN - LEO GORCEY - KEROME COWAN
DAVE WILLICK AND VIRGINIA GREY - DONA DRAKE
THE CISCO KID
A VALIANT HOMER
Orpheum

Amour, Peine, Adventure
Tyronne Power - Maureen O'Hara
dans LE
Cygne Noir
A l'affiche
CHAMPLAIN

THE UNTAMED BREED
TUFFS - MURRAY BRITTON
RENEE HAYES
A l'affiche
IMPERIAL

VERONICA LAKE
A l'affiche
CHAMPLAIN

Cinéma de Paris
unique!
L'OPERA COMIQUE
DE PARIS
CHANTE FOUR VOIX
Le BARBIER
DE SEVILLE

ALAN LADD
A l'affiche
CHAMPLAIN

ST DENIS
Madeleine ROBINSON
LA GRANDE MAGUET
FERNAND GRAYEV
SI J'ETAIS LE PATRON

ELECTRA

CE SOIR

CESOI ★ AUGESU
MA. 3688
"TIT-COO"
Pics en trois actes de GRATIEN GÉLINAS

CE SOIR
LE SPECTACLE SUR
SAINTÉ THERÈSE
CHEZ LES COMPAGNONS
\$1.25 et .90 AM. 7739

MONUMENT NATIONAL
Variétés Lyriques
CE SOIR
LA
MARGOTON
DU
BATAILLON
Rideau: 8.24 P.M.
Bureau fermé de 6 à 7.15 P.M.
Aussi les 17-19-20-22-24-26-27 Mars
Plateau 9161

RADIO

Mercredi, 16 mars
SOIRÉE

6.00 P.M.
CBF-Yvan l'interprète.
CBF-Variétés.
CKAC-Une vedette.
CKAC-Chansonnette.
CKAC-Supper Serenade.
CKAC-Chansonnette.
6.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CKAC-Tour hommes.
CKAC-Dites-moi.
CKAC-Balloon.
CKAC-Nouvelles.
6.30 P.M.
CBF-Actualités.
CKAC-Divertissement.
CKAC-Forum.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Sports amateurs.
6.45 P.M.
CBF-En direct.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
7.00 P.M.
CBF-Un homme et son.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Selections.
CKAC-Téléphone chan.
CKAC-Chansonnette.
CKAC-Bandstand.
CKAC-Famille.
7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
7.30 P.M.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.

5.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Cultivables.
5.15 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
5.30 A.M.
CKAC-La messe du jour.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
6.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
6.15 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
6.30 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
6.45 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
7.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.

8.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
8.15 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
8.30 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
8.45 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
9.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
9.15 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
9.30 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
9.45 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
10.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.

SOIRÉE
6.00 P.M.
CBF-Yvan l'interprète.
CBF-Variétés.
CKAC-Une vedette.
CKAC-Chansonnette.
CKAC-Supper Serenade.
CKAC-Chansonnette.
6.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CKAC-Tour hommes.
CKAC-Dites-moi.
CKAC-Balloon.
CKAC-Nouvelles.
6.30 P.M.
CBF-Actualités.
CKAC-Divertissement.
CKAC-Forum.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Sports amateurs.
6.45 P.M.
CBF-En direct.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
7.00 P.M.
CBF-Un homme et son.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Selections.
CKAC-Téléphone chan.
CKAC-Chansonnette.
CKAC-Bandstand.
CKAC-Famille.
7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
7.30 P.M.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.
CKAC-Ed. Hockridge.

CBF -- CBF -- CKAC -- CJAD -- CBM -- CKVL -- CHLP

Artistes invités à Radio-Canada

Le mercredi, 16.
9h. 00 p.m.: Félise Vlodek, soprano.
10h. 30 p.m.: Carmen Torres, soprano.
Le jeudi, 17.
1h. 45 p.m.: Réjane Cardinal, mezzo-soprano.
Le vendredi, 18.
8h. 00 p.m.: Gaston Gagnon, basse.
8h. 30 p.m.: Claire Gagnier, soprano.
Le samedi, 19.
6h. 30 p.m.: Arturo Toscanini, chef d'orchestre.
7h. 30 p.m.: André Dassary, ténor.

Films du président Truman confisqués

Key West, 16 (A.P.) — Le secrétaire du président Truman, Charles Ross, explique que c'est en partie pour des raisons de sécurité militaire qu'il a fait confisquer les pellicules des caméraman de services cinématographiques de nouvelles montrant l'endroit où M. Truman se repose en ce moment, à la base navale de Key West, en Floride. Ross ajoute que ces prises de vues constituent une invasion indue de la vie privée du président, qui a droit à l'isolement pendant ses vacances. Quant aux pellicules des photographes de journaux montrant les mêmes lieux, elles n'ont pas été confisquées car ces photographes ont préféré les détruire eux-mêmes plutôt que de se soumettre à la censure de la Maison Blanche.

Médaille de la Langue Française à M. Adrien Pouliot

Le doyen de la faculté des Sciences de l'Université Laval a été décoré lundi par le consul de France à Québec

Québec, 16 (D.N.C.) — L'estime déclarée du cardinal Richelieu pour les mathématiciens est-il pour quelque chose dans le geste de la ville, l'Académie française, décernant sa médaille de la Langue Française au doyen de la faculté des sciences de Laval, M. Adrien Pouliot? Bien qu'une allusion à ce sentiment du grand cardinal ait été faite lundi, lors de la remise de la médaille par le consul de France à Québec, M. Paul Del Prugia, celui-ci a fait converger vers la belle personnalité universitaire du récipiendaire l'honneur de cette haute distinction française. «Le prix de Langue Française s'adresse surtout à vous pour ce que vous êtes vous-même», a-t-il dit.

La remise de la médaille eut lieu au Grand Salon de l'université Laval à une séance sous les auspices du Comité de la survie française, qui réunissait d'importantes personnalités québécoises. Son Excellence Mgr Chas-omer Garant, auxiliaire de l'archevêque de Québec, relançant sa présence cette séance, où l'on remarquait le recteur de l'université Laval, Mgr Ferdinand Vaudry; le trésorier provincial, M. Onésime Gagnon; le juge en chef de la Cour supérieure, M. Albert Sévigny. Le président de la survie française, M. Ernest Desormeaux, présidait la séance et souligna que l'honneur décerné par la France

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark Ellery,
B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée devront envoyer deux dollars. Les lettres devront être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir", casier postal 509, Place d'Armes, Montréal.

Milo—Vous êtes impulsif et spontané; vous éprouvez tellement le désir de posséder et d'acquiescer que vous voudrez faire votre tout ce que vous verrez.

Vous vous laissez amener par votre imagination furibonde à inventer des raisons d'être blessé; et votre opiniâtreté vous incline à agir à l'encontre de votre bon jugement. Vous êtes d'une franchise déconcertante lorsque vous laissez libre cours à quelque trouble émotif. Seul votre tendresse à la diplomatie vous évite alors des situations par trop embarrassantes. Vous êtes économe et conservateur. Quand vous ferez quelque dépense, ce sera uniquement par intérêt personnel. Vous agitez constamment en fonction des usages et conventions de votre milieu. Votre fierté et votre manque d'indépendance en sont les causes. Votre fierté, en effet, constitue un standard de vie et une ligne de conduite. Par elle, vous vous efforcez d'identifier votre vie à l'idéal approuvé par ceux qui forment l'opinion au moment, lorsque vous n'êtes pas sous le coup de l'emprise d'une émotion. En ce cas, plus rien ne

Les retraites, à Notre-Dame

La prédication du Père Bergounioux — Cérémonies de la Semaine Sainte

Le curé de Notre-Dame nous communique la liste des prédications spéciales que fera le R.P. François-Marie Bergounioux, O.F.M., en plus de prêcher le grand Carême.

Conférences aux dames, tous les vendredis, à 3 h. Retraite pour dames et demoiselles, les 4,

5, 6 et 7 avril, à 7 h. 30 du soir; clôture le 8 avril, à 8 h. de la matinée, en la chapelle du Sacré-Coeur. — Retraite pour hommes et jeunes gens, les 10, 11, 12 et 13 avril, à 7 h. du soir; clôture le dimanche de Pâques, à 8 h. de la matinée.

Voici la liste des cérémonies de la Semaine sainte, à Notre-Dame. Le dimanche, à 8 h. Rameaux, chant des Sept Paroles du Christ, à trois heures. Le Jeudi Saint, heure sainte, à 9 h., au reposoir. Le Vendredi Saint, La Passion, à 3 h.

Sauveur
Délicieuse!



La Metropolitan fait rapport aux Détenteurs de Polices des opérations de 1948

Voici le bilan financier de la Metropolitan Life Insurance Company, pour l'année dernière. Ce bilan n'est pas simplement une collection de chiffres; il laisse aussi entrevoir ce que 32,700,000 détenteurs de polices, au Canada et aux États-Unis, ont fait pour leurs familles et pour eux-mêmes.

La Metropolitan, comme toute autre compagnie d'Assurance-Vie, a pour mission d'aider les détenteurs de polices à rendre efficaces les projets individuels qu'ils font en vue de se protéger contre les incertitudes de la vie. Ce bilan est un compte rendu succinct de l'administration de la Compagnie.

Les sommes versées aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires, en 1948, se sont élevées à \$721,366,364. De cette somme, \$263,780,754 ont été remis aux bénéficiaires de 235,000 détenteurs de polices; \$147,045,672 ont été versés à quelque 450,000 particuliers à titre de Dotations Échues et de Rentes Viagères; et \$59,403,238 ont été payés en règlement de 650,000 réclamations d'indemnités d'Incapacité et d'Accident et Maladie. Le reste des sommes versées se composait des valeurs de rachat en espèces remises, des dividendes et des autres paiements échus au titre de polices à régler.

Les versements totaux faits par la Metropolitan aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires, au cours des 16 dernières années, se sont élevés à \$9,346,330,825, une somme qui a eu une influence stabilisatrice sur la famille et la collectivité, par tout le pays et par tous les États-Unis. Cette somme dépasse l'actif de la Compagnie, actif qui, en date du 31 décembre 1948, était de \$9,125,145,007.

Cet actif est mis de côté pour faire face à des engagements de \$8,591,210,201, dont plus de 90 pour 100 se composent des réserves statutaires destinées à être versées aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires. En plus de ces engagements, il reste un surplus de \$533,934,806, soit 6 pour 100 des engagements. Ce surplus est une réserve qui doit être disponible en cas d'épidémies, de conditions économiques adverses ou d'autres circonstances imprévisibles.

L'actif de la Compagnie garantit que les obligations assumées par un en-cours d'Assurance-Vie de \$39,958,517,854 seront remplies. Il est aussi une garantie que la Compagnie paiera les 448,394 contrats de rentes viagères et contrats supplémentaires à régler, ainsi que les bénéfices prévus par 6,546,412 polices ou certificats, en cas d'accidents, de maladie, d'hospitalisation, ou de frais chirurgicaux ou médicaux.

Au nombre des autres faits saillants du bilan de la Compagnie, pour 1948, nous constatons que: le taux net de l'intérêt réalisé sur l'actif total, contrairement à la tendance depuis plusieurs années, a passé de 2,94% en 1947, à 3,03%; tout comme dans le monde des affaires en général, les dépenses ont accusé une certaine augmentation; le taux de la mortalité a été légèrement inférieur à celui de 1947; le taux des déchéances s'est avéré un des meilleurs qui aient été enregistrés; et que l'émission d'Assurance-Vie nouvelle, au cours de l'année, s'est élevée à \$2,904,157,071. Le montant mis de côté pour les dividendes payables en 1949, aux détenteurs de polices de la Metropolitan, a été de \$152,067,254 en tout.

En 1948, les placements de la Metropolitan ont continué de servir divers secteurs du Canada et des États-Unis et l'économie des deux pays. La Compagnie est désireuse de consentir des prêts aux particuliers ou aux sociétés qui satisfont aux prescriptions légales auxquelles elle doit elle-même se conformer.

On trouvera un compte rendu plus détaillé des opérations de la Compagnie dans son Rapport Annuel aux Détenteurs de Polices, rapport qui sera envoyé à qui-conque en fera la demande.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS ET DE L'ACTIF LE 31 DÉCEMBRE, 1948

ENGAGEMENTS ENVERS LES DÉTENTEURS DE POLICES, LES BÉNÉFICIAIRES ET AUTRES	
Reserves statutaires des polices	\$7,800,699,727.00
Produit des polices et dividendes laissés par divers la Compagnie	485,882,414.00
Reserve pour dividendes attribués aux assurés	152,067,254.00
Assurances échues ou sinistrées, mais non encore réglées	35,428,842.47
Autres obligations décaissant des polices	55,327,132.80
Impôts courus	18,835,395.00
Reserve de prévoyance concernant les prêts hypothécaires	21,000,000.00
Tous autres engagements	21,969,435.99
TOTAL DES ENGAGEMENTS	\$8,591,210,201.26
FONDS DE SURPLUS	
Fonds de surplus spécial	\$ 80,013,000.00
Fonds libres (Surplus)	453,921,805.89
TOTAL DES FONDS DE SURPLUS	533,934,805.89
TOTAL DES ENGAGEMENTS ET DES FONDS DE SURPLUS	\$9,125,145,007.15

ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS	
Fonds publics	\$3,389,262,335.35
Gouvernement des États-Unis	\$3,133,829,569.00
Gouvernement du Canada	255,432,766.35
Autres obligations	3,562,208,170.57
Provinces et Municipalités	69,755,510.23
Chemins de fer	501,930,398.52
Services publics	1,152,792,757.79
Industries et divers	1,722,176,660.28
Obligations des "Housing Development Corporations" de la Compagnie	115,552,843.75
Actions	112,252,333.58
Toutes privilèges ou garanties, sauf \$4,095,050.58.	
Prêts hypothécaires sur immeubles	1,138,935,808.40
Propriétés urbaines	\$1,045,046,270.06
Propriétés agricoles	93,889,538.34
Prêts aux assurés	364,630,189.90
Garantis par les polices	
Immeubles (compte tenu d'une somme globale de \$25,000,000 portée en diminution par ajustement)	209,417,578.58
Constructions à usage d'habitation et autres immeubles acquis à titre de placement	\$ 153,465,256.62
Immeubles à l'usage de la Compagnie	34,716,517.77
Propriétés reprises pour défaut de paiement d'hypothèque (dont \$11,709,287.72 sont sous contrat de vente)	46,235,804.19
Espèces en caisse et en banque	151,886,801.05
Primes différées et primes en cours d'encaissement	131,311,715.47
Intérêts et loyers courus, etc.	65,240,074.25
TOTAL DE L'ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS	\$9,125,145,007.15

NOTE — Parmi l'actif se trouvent \$438,451,141.96 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle.

QUELQUES DÉTAILS SUR LES OPÉRATIONS DE LA METROPOLITAN AU CANADA

Les faits importants exposés ci-dessous et marquant le travail de la Compagnie, au Canada, pendant 1948, notre 76ième année d'opérations au Canada, intéresseront tout spécialement les assurés de la Metropolitan et leurs bénéficiaires au Canada.

Palements aux Assurés et aux Bénéficiaires

En 1948, la Metropolitan a payé à ses assurés canadiens et à leurs bénéficiaires, \$38,815,091 en règlements de décès, en dotations parvenues à échéance, en dividendes et en d'autres versements. De cette somme, 70 pour 100 a été payé à des assurés vivants.

Les versements faits par la Metropolitan à des Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus les placements qu'elle a actuellement au Canada, dépassent de plus de \$352,000,000 le total des primes recouvrées des Canadiens.

Assurance-Vie en Cours

Au cours de 1948, des Canadiens ont souscrit pour \$205,932,746 d'Assurance-Vie auprès de la Metropolitan, et ont ainsi porté à \$2,241,526,648 l'en-cours canadien à la Compagnie en Assurance-Vie, à la fin de l'année. De ce montant, 57 pour 100 est à la Branche Ordinaire, 30 pour 100, à la Branche Industrielle, et 13 pour 100, à la Branche du Groupe.

Total des Placements au Canada

Le total des placements de la Metropolitan, au Canada, atteignait \$536,741,420, à la fin de 1948. Les fonds de la Compagnie sont au travail, par tout le Dominion, dans presque tous les domaines de la production et de la distribution. Ils contribuent à produire plus de marchandises et à créer plus d'emplois.

Oeuvres d'Hygiène et de Bien-Être

Au cours de 1948, des infirmières, au Canada, ont fait 222,687 visites à des personnes assurées auprès de la Metropolitan par des polices Industrielles, Intermédiaires et de Groupe. En outre, plus de deux millions de brochures sur l'hygiène et la sécurité ont été distribuées. Enfin, la Compagnie a pris part à 49 campagnes d'hygiène, au Canada.

Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.

Direction Générale au Canada, Ottawa

Messieurs:

Prêtre de m'envoyer un exemplaire de votre Rapport Annuel aux Détenteurs de Polices, pour 1948.

NOM.....

RUE.....

LOCALITÉ..... PROVINCE.....

SUR NOS ONES

MERCREDI, 16 MARS
CBF, 3 h. p.m.: Les chefs d'œuvre de la musique. L'opéra d'Amoré Montali, par l'Orchestre Philharmonique de Londres, direction: M. Kurti. Symphonie No 39 (K469), Mozart par l'Orchestre Philharmonique de Londres, direction: sir T. Beecham. Sonate No 1 en do mineur, Weber, jouée par Claudio Arneu, pianiste.
CBF, Émissions Radio-College: — 4 h. 30 à 5 h. 30 p.m.: Les chanteurs du XIXe siècle. "Légendes indiennes". Auteur: Madeleine Carrière.
5 h. 30 à 6 h. 30 p.m.: La cité des plantes. "Horticulture et l'alternance des générations". Conférencier: M. Brunel.
6 h. 15 à 6 h. 30 p.m.: Le monde animal. "Le plancton marin". Conférencier: Gabriel Filteau.
CBF, 10 h. 15 p.m.: Mme Poinso-Chapuis, députée fédérale à l'Assemblée nationale de France et ancien ministre de la santé, fera deux causeries à Radio-Canada. La première sera en français, la seconde en anglais. Mercredi, Mme Poinso-Chapuis parlera des mesures de protection de la mère et de l'enfant. La semaine suivante, le mercredi, 23 mars, à la même heure, elle parlera de l'encouragement à la famille.
CBF, 10 h. 30 p.m.: Carmen Torres revient à Radio-Canada. On entendra le soprano colporteur à l'émission "Les Artistes de renom", mercredi, Mlle Torres, qui est espagnole, a cependant fait presque toutes ses études à Paris, et elle a donné de nombreux récitals dans les grandes villes d'Europe et d'Amérique.

SHAWINIGAN ET OTTAWA VAINQUEURS --- LE BOSTON GAGNE

Limoges a compté le but décisif contre le Royal

Les Cataractes l'ont emporté par 2 à 1, hier soir, au Forum, dans une joute peu intéressante et disputée devant 4,000 personnes seulement — La deuxième joute aura lieu demain soir

Le Royal, de Frank Carlin, a grandement déçu les nombreux partisans, hier soir, lorsque dans la première joute de la série de détail de la ligue Senior de Québec, le club mont-réalais a perdu aux mains des Cataractes de Shawinigan Falls au compte de 2 à 1, alors qu'environ quatre mille personnes avaient pris place dans les estrades du Forum.

Le Royal n'a nullement impressionné hier soir et il faudra que les joueurs de Frank Carlin améliorent leur jeu s'ils veulent se qualifier pour la série finale, alors que le gagnant sera appelé à participer aux parties de la coupe Allan, emblème du championnat senior du Canada.

La joute d'hier soir n'a pas offert la qualité de jeu attendue par les spectateurs, bien que le gardien de but des visiteurs ait su se montrer à la hauteur de sa position, car ce cerbère s'est surpassé en faisant des arrêts de toute beauté alors que ses filets étaient menacés.

Dans les deux premières périodes le jeu fut décevant d'intensité et ce n'est que dans la dernière période que les amateurs purent réaliser qu'il s'agissait d'une joute vraiment sérieuse et importante mais une punition méritée par Jimmy Orlando n'a pas aidé la cause du club local car c'est pendant qu'il était au banc du pénitencier que les Cataractes déclenchèrent une offensive au cours de laquelle Limoges réussit à compter le but victorieux avec l'aide de Carthy et de Galbraith.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Après avoir pris le devant dans ce dernier engagement les Cataractes se contentèrent de protéger leur avantage et malgré tous les efforts du club Royal les hommes de Carlin furent impuissants à déjouer Murphy. Alors qu'il restait une minute de jeu, l'instructeur du club mont-réalais refusa de laisser le jeu se poursuivre, car il estimait que les chances de victoire étaient trop faibles.

Le Shawinigan fut le premier à compter dans la joute. Après deux minutes et quatre secondes de jeu Gerry McNeil était pris en défaut par Pruneau à la suite d'une série de passes exécutées avec Buchanan et Riopelle, mais le Royal parvint à égaliser le compte lorsque Lulu Denis logea la rondelle dans les filets des visiteurs avec le concours de Marchessault et de D. McNeil.

Un lancer de punition fut accordé au Royal vers la fin du premier engagement lorsque Galbraith lança son bâton dans la direction de Laforte alors que ce dernier s'apprêtait à faire un lancer contre les buts de Murphy et Bob Pénin fut désigné par son instructeur pour tenter de déjouer le cerbère des Cataractes mais sa tentative fut vaine. Le gardien de buts des visiteurs réussit le caoutchouc avec ses jambières.

La 2e partie de cette série aura lieu demain soir à Shawinigan et les joueurs de Carlin espèrent pouvoir éviter l'élimination et se mettre sur un pied d'égalité avec les hommes de Léo Lamoureux.

Alignement des équipes:
Shawinigan — Buts: Murphy; défenses: Bonin, Galbraith; centre: Riopelle; ailes: Buchanan, Pruneau; subs: McIntosh, Theberge, Carthy, Limoges, Bourassa, Deslongchamps, Delvech, Webster, Saindon.
Royal — But: G. McNeil; défenses: Lépine, Orlando; centre: Mara; ailes: Malone, Fryday; subs: D. McNeil, Haggarty, Pénin, Crawford, Morin, Laforte, Denis, Marchessault, Dolbec.

Arbitres: Stan Pratt et Happy Shoultice.
Première période
1-Shawinigan: Pruneau (Buchanan, Riopelle) 2.04
2-Royal: Denis (Marchessault, McNeil) 9.30
Punitions: D. McNeil, Saindon, Bonin, Buchanan, Lépine, Crawford.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Fryday, Orlando, McIntosh.

Troisième période
3-Shawinigan: Limoges (Carthy, Galbraith) 11.25
Punitions: Orlando, Pruneau.

Le Shawinigan fut le premier à compter dans la joute. Après deux minutes et quatre secondes de jeu Gerry McNeil était pris en défaut par Pruneau à la suite d'une série de passes exécutées avec Buchanan et Riopelle, mais le Royal parvint à égaliser le compte lorsque Lulu Denis logea la rondelle dans les filets des visiteurs avec le concours de Marchessault et de D. McNeil.

Un lancer de punition fut accordé au Royal vers la fin du premier engagement lorsque Galbraith lança son bâton dans la direction de Laforte alors que ce dernier s'apprêtait à faire un lancer contre les buts de Murphy et Bob Pénin fut désigné par son instructeur pour tenter de déjouer le cerbère des Cataractes mais sa tentative fut vaine. Le gardien de buts des visiteurs réussit le caoutchouc avec ses jambières.

La 2e partie de cette série aura lieu demain soir à Shawinigan et les joueurs de Carlin espèrent pouvoir éviter l'élimination et se mettre sur un pied d'égalité avec les hommes de Léo Lamoureux.

Alignement des équipes:
Shawinigan — Buts: Murphy; défenses: Bonin, Galbraith; centre: Riopelle; ailes: Buchanan, Pruneau; subs: McIntosh, Theberge, Carthy, Limoges, Bourassa, Deslongchamps, Delvech, Webster, Saindon.
Royal — But: G. McNeil; défenses: Lépine, Orlando; centre: Mara; ailes: Malone, Fryday; subs: D. McNeil, Haggarty, Pénin, Crawford, Morin, Laforte, Denis, Marchessault, Dolbec.

Arbitres: Stan Pratt et Happy Shoultice.
Première période
1-Shawinigan: Pruneau (Buchanan, Riopelle) 2.04
2-Royal: Denis (Marchessault, McNeil) 9.30
Punitions: D. McNeil, Saindon, Bonin, Buchanan, Lépine, Crawford.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Fryday, Orlando, McIntosh.

Troisième période
3-Shawinigan: Limoges (Carthy, Galbraith) 11.25
Punitions: Orlando, Pruneau.

Le Shawinigan fut le premier à compter dans la joute. Après deux minutes et quatre secondes de jeu Gerry McNeil était pris en défaut par Pruneau à la suite d'une série de passes exécutées avec Buchanan et Riopelle, mais le Royal parvint à égaliser le compte lorsque Lulu Denis logea la rondelle dans les filets des visiteurs avec le concours de Marchessault et de D. McNeil.

Un lancer de punition fut accordé au Royal vers la fin du premier engagement lorsque Galbraith lança son bâton dans la direction de Laforte alors que ce dernier s'apprêtait à faire un lancer contre les buts de Murphy et Bob Pénin fut désigné par son instructeur pour tenter de déjouer le cerbère des Cataractes mais sa tentative fut vaine. Le gardien de buts des visiteurs réussit le caoutchouc avec ses jambières.

La 2e partie de cette série aura lieu demain soir à Shawinigan et les joueurs de Carlin espèrent pouvoir éviter l'élimination et se mettre sur un pied d'égalité avec les hommes de Léo Lamoureux.

Alignement des équipes:
Shawinigan — Buts: Murphy; défenses: Bonin, Galbraith; centre: Riopelle; ailes: Buchanan, Pruneau; subs: McIntosh, Theberge, Carthy, Limoges, Bourassa, Deslongchamps, Delvech, Webster, Saindon.
Royal — But: G. McNeil; défenses: Lépine, Orlando; centre: Mara; ailes: Malone, Fryday; subs: D. McNeil, Haggarty, Pénin, Crawford, Morin, Laforte, Denis, Marchessault, Dolbec.

Arbitres: Stan Pratt et Happy Shoultice.
Première période
1-Shawinigan: Pruneau (Buchanan, Riopelle) 2.04
2-Royal: Denis (Marchessault, McNeil) 9.30
Punitions: D. McNeil, Saindon, Bonin, Buchanan, Lépine, Crawford.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Fryday, Orlando, McIntosh.

Troisième période
3-Shawinigan: Limoges (Carthy, Galbraith) 11.25
Punitions: Orlando, Pruneau.

Le Shawinigan fut le premier à compter dans la joute. Après deux minutes et quatre secondes de jeu Gerry McNeil était pris en défaut par Pruneau à la suite d'une série de passes exécutées avec Buchanan et Riopelle, mais le Royal parvint à égaliser le compte lorsque Lulu Denis logea la rondelle dans les filets des visiteurs avec le concours de Marchessault et de D. McNeil.



Max Bentley, joueur d'avant des Leafs de Toronto, qui a gagné deux chevaux de course pour avoir compté des points contre les Ailes Rouges de Detroit, apparaît sur cette photo alors qu'il offre l'un des pur-sang. Le donateur est Charlie Hamstead, éleveur de la Ville-Reine. L'autre coursier lui sera offert prochainement par George McCullagh, propriétaire de plusieurs journaux de Toronto. (Photo C. P.)

UN RALLIEMENT DES RAMBLERS

LES JOUEURS DE NEW-HAVEN COMPTENT 5 POINTS A LA DERNIERE MANCHE POUR TRIOMPHER DU CLUB WASHINGTON PAR 8 A 4

Washington, 16 — Les Ramblers de New-Haven se sont ralliés à la 3e période dans la joute d'hier soir en cette ville pour l'emporter par le compte de 8 à 4 au cours de cette attaque massive de la manche finale les visiteurs ont réussi à compter cinq points pour changer une défaite en une victoire.

C'était la dernière joute locale de la saison et cette rencontre ne suscitait aucun intérêt et 720 personnes seulement furent témoins de la partie.

Alignement des équipes:
NEW-HAVEN — Buts: Leclerc; défenses: Bloome, Lavallee; centre: Webster; ailes: Laniel, Lamirand, Rozzini, Denis, Campbell, Glaude, Watson, Davies, Préfontaine, Ramsden.

WASHINGTON — Buts: Crowdis; défenses: Foley, Dick; centre: McAtee; ailes: Mousseau, Frost, Subs: Robertson, Forgie, McGuire, Herchenratter, Hextall, Mundrick, Brechley.

Première période
1-Washington: Frost 17
2-Washington: Robertson (Dick-Mundrick) 12.29
3-New-Haven: White (Brown-Webster) 16.48
Punitions: Dick, Hrymnak.

Deuxième période
4-New-Haven: Bloomer (Brown) 7.44
5-New-Haven: Hrymnak (White-Webster) 11.47
6-Washington: Mundrick (Robertson) 17.11
Punitions: aucune.

Troisième période
7-New-Haven: Denis (Davies) 3.26
8-New-Haven: Rozzini (Lamirand-Campbell) 5.20
9-New-Haven: Brown 7.15
10-New-Haven: Campbell 9.20
11-New-Haven: Bloomer 14.38
12-Washington: Duggan 18.41

Les Ramblers de New-Haven se sont ralliés à la 3e période dans la joute d'hier soir en cette ville pour l'emporter par le compte de 8 à 4 au cours de cette attaque massive de la manche finale les visiteurs ont réussi à compter cinq points pour changer une défaite en une victoire.

C'était la dernière joute locale de la saison et cette rencontre ne suscitait aucun intérêt et 720 personnes seulement furent témoins de la partie.

Alignement des équipes:
NEW-HAVEN — Buts: Leclerc; défenses: Bloome, Lavallee; centre: Webster; ailes: Laniel, Lamirand, Rozzini, Denis, Campbell, Glaude, Watson, Davies, Préfontaine, Ramsden.

WASHINGTON — Buts: Crowdis; défenses: Foley, Dick; centre: McAtee; ailes: Mousseau, Frost, Subs: Robertson, Forgie, McGuire, Herchenratter, Hextall, Mundrick, Brechley.

Première période
1-Washington: Frost 17
2-Washington: Robertson (Dick-Mundrick) 12.29
3-New-Haven: White (Brown-Webster) 16.48
Punitions: Dick, Hrymnak.

Deuxième période
4-New-Haven: Bloomer (Brown) 7.44
5-New-Haven: Hrymnak (White-Webster) 11.47
6-Washington: Mundrick (Robertson) 17.11
Punitions: aucune.

Troisième période
7-New-Haven: Denis (Davies) 3.26
8-New-Haven: Rozzini (Lamirand-Campbell) 5.20
9-New-Haven: Brown 7.15
10-New-Haven: Campbell 9.20
11-New-Haven: Bloomer 14.38
12-Washington: Duggan 18.41

Les Ramblers de New-Haven se sont ralliés à la 3e période dans la joute d'hier soir en cette ville pour l'emporter par le compte de 8 à 4 au cours de cette attaque massive de la manche finale les visiteurs ont réussi à compter cinq points pour changer une défaite en une victoire.

C'était la dernière joute locale de la saison et cette rencontre ne suscitait aucun intérêt et 720 personnes seulement furent témoins de la partie.

Alignement des équipes:
NEW-HAVEN — Buts: Leclerc; défenses: Bloome, Lavallee; centre: Webster; ailes: Laniel, Lamirand, Rozzini, Denis, Campbell, Glaude, Watson, Davies, Préfontaine, Ramsden.

WASHINGTON — Buts: Crowdis; défenses: Foley, Dick; centre: McAtee; ailes: Mousseau, Frost, Subs: Robertson, Forgie, McGuire, Herchenratter, Hextall, Mundrick, Brechley.

Les Sénateurs triomphent des Braves de Valleyfield

L'équipe de la Capitale a gagné la première joute des séries semi-finales de la ligue Senior de Québec en l'emportant sur leurs rivaux par le compte de 5 à 1

Ottawa, 16 — Les Sénateurs de Georges Boucher, favoris pour décrocher le championnat de la ligue Senior de Québec, ont affiché une belle tenue, hier soir, alors qu'ils recevaient la visite des Braves de Valleyfield car les joueurs de la Capitale ont affirmé leur supériorité sur leurs rivaux en triomphant par le compte de 5 à 1, dans la première joute d'une série de 4 de 7.

Environ 4,300 personnes ont vu les deux clubs aux prises à l'Auditorium et les spectateurs ont constaté dès le commencement des hostilités que le club local était sur la voie d'une victoire car les joueurs de Boucher prirent une avance de deux points à la manche initiale et le résultat ne laissa jamais aucun doute. Les punitions infligées et méritées par les visiteurs au cours de la troisième période n'aidèrent pas la cause des Braves et au cours de ces vingt minutes de jeu les Sénateurs mirent trois points à leur crédit tandis que Bessette parvenait à éviter le blanchissage à son club en enregistrant le seul but de Valleyfield avec l'aide de Bisailon.

Les buts de Connie Tudin et Eddie Emberg assurèrent la victoire aux Sénateurs dès la première période. Aucun club ne réussit à compter dans la troisième période. Deux rapides buts de Luke Check au début de la reprise finale rendirent la victoire des Sénateurs plus certaine. Darnell compta le cinquième but des Sénateurs. Bessette enregistra le but des Braves à la troisième minute de jeu.

La deuxième partie de la série sera disputée demain soir à Valleyfield. Valleyfield — Buts: Dobson; défenses: Dutchak, Ernst; centre: Bessette; ailes: Bisailon, Cyr, Subs: Brown, Schmidt, Leclerc, Joannette, Legris, Boyer, Gogan.

Ottawa — Buts: Fraser; défenses: Stahan, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Trainor, Darnell, Green, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. Arbitres: Ken Mullins, Ernie Munday.

Première période
1-Ottawa: Tudin (Trainor) 6.51
2-Ottawa: Emberg (Dagenais, Green) 18.14
Punitions: Legris, Dagenais, Bisailon, Dutcha, Emberg, Gogan, Hellyer.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Gogan (2), Dutchak, Tremblay.

Troisième période
3-Ottawa: Check (Hellyer, Dagenais) 0.27
4-Ottawa: Check (Irvine, Hellyer) 1.52
5-Ottawa: Darnell (Robinson) 4.15
6-Valleyfield: Bessette (Bisailon) 13.43
Punitions: Stahan, Trainor, Bessette, Dutchak.

Les Sénateurs de Georges Boucher, favoris pour décrocher le championnat de la ligue Senior de Québec, ont affiché une belle tenue, hier soir, alors qu'ils recevaient la visite des Braves de Valleyfield car les joueurs de la Capitale ont affirmé leur supériorité sur leurs rivaux en triomphant par le compte de 5 à 1, dans la première joute d'une série de 4 de 7.

Environ 4,300 personnes ont vu les deux clubs aux prises à l'Auditorium et les spectateurs ont constaté dès le commencement des hostilités que le club local était sur la voie d'une victoire car les joueurs de Boucher prirent une avance de deux points à la manche initiale et le résultat ne laissa jamais aucun doute. Les punitions infligées et méritées par les visiteurs au cours de la troisième période n'aidèrent pas la cause des Braves et au cours de ces vingt minutes de jeu les Sénateurs mirent trois points à leur crédit tandis que Bessette parvenait à éviter le blanchissage à son club en enregistrant le seul but de Valleyfield avec l'aide de Bisailon.

Les buts de Connie Tudin et Eddie Emberg assurèrent la victoire aux Sénateurs dès la première période. Aucun club ne réussit à compter dans la troisième période. Deux rapides buts de Luke Check au début de la reprise finale rendirent la victoire des Sénateurs plus certaine. Darnell compta le cinquième but des Sénateurs. Bessette enregistra le but des Braves à la troisième minute de jeu.

La deuxième partie de la série sera disputée demain soir à Valleyfield. Valleyfield — Buts: Dobson; défenses: Dutchak, Ernst; centre: Bessette; ailes: Bisailon, Cyr, Subs: Brown, Schmidt, Leclerc, Joannette, Legris, Boyer, Gogan.

Ottawa — Buts: Fraser; défenses: Stahan, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Trainor, Darnell, Green, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. Arbitres: Ken Mullins, Ernie Munday.

Première période
1-Ottawa: Tudin (Trainor) 6.51
2-Ottawa: Emberg (Dagenais, Green) 18.14
Punitions: Legris, Dagenais, Bisailon, Dutcha, Emberg, Gogan, Hellyer.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Gogan (2), Dutchak, Tremblay.

Troisième période
3-Ottawa: Check (Hellyer, Dagenais) 0.27
4-Ottawa: Check (Irvine, Hellyer) 1.52
5-Ottawa: Darnell (Robinson) 4.15
6-Valleyfield: Bessette (Bisailon) 13.43
Punitions: Stahan, Trainor, Bessette, Dutchak.

LE ST-LOUIS BAT LES OURS

LES FLYERS L'EMPORTENT PAR 4 A 1 POUR AUGMENTER LEUR AVANCE EN TETE DE LA SECTION OUEST DE LA LIGUE AMERICAINE

St-Louis, 16 — Les Flyers de St-Louis se sont assurés une place dans les séries éliminatoires de la ligue Américaine de hockey lorsque les locaux ont défait les Ours de Hershey par le compte de 4 à 1, devant plus de six mille personnes.

Les Flyers sont maintenant en première place dans la section ouest du circuit Podoloff, trois points en avant des Indiens de Cleveland et des Capitals d'Indianapolis.

Arnie Kullman a évité le blanchissage aux visiteurs en enregistrant l'unique but des Ours à la première période mais par la suite les Flyers tirèrent leurs rivaux en échec pendant qu'eux-mêmes enregistraient quatre points consécutifs.

St-Louis — Buts: Almas; défenses: Milligan, Grigg; centre: Olson; ailes: Licari, Gladu; subs: Mariucci, Simon, Trigg, McComb, Sullivan, Doran, Pozzo, Backor, Tustin.

Hershey — Buts: Henry; défenses: Martin, McLennahan; centre: Mario; ailes: Hutn, Brown; subs: Jones, Branigan, Cain, Malone, Rice, Kullman, Marquess, Bettio, McAtee, Lowe, Arbitres: Bernie Lemaitre, Dom Baello.

Première période
1-Hershey: Kullman (Bettio, Martin) 15.58
2-St-Louis: Trigg (McComb, Mariucci) 17.17
Aucune punition.

Deuxième période
3-St-Louis: Gladu (Licari, Simon) 14.33
Aucune punition.

Troisième période
4-St-Louis: McComb (Mariucci, Trigg) 10.06
5-St-Louis: Pozzo (Doran, Sullivan) 17.23
Punition: Branigan.

Les Flyers de St-Louis se sont assurés une place dans les séries éliminatoires de la ligue Américaine de hockey lorsque les locaux ont défait les Ours de Hershey par le compte de 4 à 1, devant plus de six mille personnes.

Les Flyers sont maintenant en première place dans la section ouest du circuit Podoloff, trois points en avant des Indiens de Cleveland et des Capitals d'Indianapolis.

Arnie Kullman a évité le blanchissage aux visiteurs en enregistrant l'unique but des Ours à la première période mais par la suite les Flyers tirèrent leurs rivaux en échec pendant qu'eux-mêmes enregistraient quatre points consécutifs.

St-Louis — Buts: Almas; défenses: Milligan, Grigg; centre: Olson; ailes: Licari, Gladu; subs: Mariucci, Simon, Trigg, McComb, Sullivan, Doran, Pozzo, Backor, Tustin.

Hershey — Buts: Henry; défenses: Martin, McLennahan; centre: Mario; ailes: Hutn, Brown; subs: Jones, Branigan, Cain, Malone, Rice, Kullman, Marquess, Bettio, McAtee, Lowe, Arbitres: Bernie Lemaitre, Dom Baello.

Première période
1-Hershey: Kullman (Bettio, Martin) 15.58
2-St-Louis: Trigg (McComb, Mariucci) 17.17
Aucune punition.

Deuxième période
3-St-Louis: Gladu (Licari, Simon) 14.33
Aucune punition.

Troisième période
4-St-Louis: McComb (Mariucci, Trigg) 10.06
5-St-Louis: Pozzo (Doran, Sullivan) 17.23
Punition: Branigan.

Les Flyers de St-Louis se sont assurés une place dans les séries éliminatoires de la ligue Américaine de hockey lorsque les locaux ont défait les Ours de Hershey par le compte de 4 à 1, devant plus de six mille personnes.

Les Flyers sont maintenant en première place dans la section ouest du circuit Podoloff, trois points en avant des Indiens de Cleveland et des Capitals d'Indianapolis.

Arnie Kullman a évité le blanchissage aux visiteurs en enregistrant l'unique but des Ours à la première période mais par la suite les Flyers tirèrent leurs rivaux en échec pendant qu'eux-mêmes enregistraient quatre points consécutifs.

St-Louis — Buts: Almas; défenses: Milligan, Grigg; centre: Olson; ailes: Licari, Gladu; subs: Mariucci, Simon, Trigg, McComb, Sullivan, Doran, Pozzo, Backor, Tustin.

Hershey — Buts: Henry; défenses: Martin, McLennahan; centre: Mario; ailes: Hutn, Brown; subs: Jones, Branigan, Cain, Malone, Rice, Kullman, Marquess, Bettio, McAtee, Lowe, Arbitres: Bernie Lemaitre, Dom Baello.

Première période
1-Hershey: Kullman (Bettio, Martin) 15.58
2-St-Louis: Trigg (McComb, Mariucci) 17.17
Aucune punition.

Deuxième période
3-St-Louis: Gladu (Licari, Simon) 14.33
Aucune punition.

Troisième période
4-St-Louis: McComb (Mariucci, Trigg) 10.06
5-St-Louis: Pozzo (Doran, Sullivan) 17.23
Punition: Branigan.

Les Flyers de St-Louis se sont assurés une place dans les séries éliminatoires de la ligue Américaine de hockey lorsque les locaux ont défait les Ours de Hershey par le compte de 4 à 1, devant plus de six mille personnes.

Les Bruins ont raison des Rangers par 4 à 2

Par cette victoire le club de Dit Clapper s'est pratiquement assuré la deuxième position dans la ligue Nationale de hockey

New-York, 16 — Les Bruins de Boston ont triomphé des Rangers de New-York, hier soir, alors que ces deux équipes de la ligue Nationale de hockey se rencontrèrent pour la dernière fois cette saison et les hommes de Dit Clapper, en l'emportant par 4 à 2 sur les protégés de Lynn Patrick, ont augmenté leur avance en 2e position du circuit Campbell et sont pratiquement assurés de finir en 2e place.

Les Bruins ont une avance de trois points sur le Canadien de Montréal, mais les porte-couleurs de Dick Irvin ont encore trois parties à jouer tandis que le club bostonnais n'a que deux joutes à disputer avant de s'engager dans les séries éliminatoires. Les deux joutes des Bruins ont lieu sur la glace de Boston, tandis que le Canadien devra rencontrer deux rivaux au Forum de Montréal avant de se diriger vers Détroit où le club montréalais clôturera la saison régulière.

Les Bruins sont donc favoris pour conserver la 2e position et pour faire face aux Leafs de Toronto dans les séries de la coupe Stanley, tandis que le Tricolore devra se contenter de la 3e place et aura à disputer la place aux Ailes rouges de Detroit dans la première série de fin de saison.

Les joueurs de Dit Clapper se sont assurés la victoire dès la 1ère période en comptant trois buts.

Dumart et Jimmy Peters ont obtenu chacun un but et une assistance pour les vainqueurs. Dumart a pris Rayner en défaut au bout de 9 minutes de jeu pour donner une avance de 1 à 0 aux Bruins. Peters a porté le compte à 2 à 0 moins d'une minute plus tard, mais Mickoski a réussi à prendre Brimsek en défaut au bout de 10 minutes de jeu.

Paul Ronty a cependant porté le compte 3 à 1 quelques secondes plus tard. Alors qu'il restait moins de sept minutes de jeu, Wes Trainor a enregistré le dernier but des Rangers.

Les deux gardiens de buts ont fait belle figure au cours de la deuxième période et les deux clubs n'ont pu compter. Le jeu de Johnny Peirson a complété le pointage au début du troisième engagement.

Alignement des équipes:
BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Eagan, Crawford; centre: Sandford; ailes: Peters, Dumart; subs: Henderson, Flanagan, Warwick, Schmidt, Harrison, Creighton, Smith, Ronty, Kryzhanowski, Peirson, Babando.

AU SENAT

L'autonomie juridique et législative du Canada

Un bill modifiant la loi de la Cour de l'Echiquier — Rendre la lettre de la loi conforme à la pratique

Ottawa, 16 (D.N.C.) — Un bill du gouvernement, présenté au Sénat, pour effet de rendre plus complète, dans la lettre même de la loi, l'autonomie juridique et législative du Canada, en rendant la lettre de la loi conforme à la pratique.

Ce bill modifie la loi de la Cour de l'Echiquier de façon à en rendre la constitution essentiellement canadienne et à faire disparaître de cette loi ce qui avait été emprunté au droit anglais.

C'est l'hon. A. K. Huggess, libéral de Montréal, qui a été le parrain du bill au nom du gouvernement et qui en a expliqué la portée à ses collègues du Sénat à la séance d'hier. Après quoi, le projet de loi a été approuvé en seconde lecture et déposé à un comité de la Chambre haute.

Selon le sénateur montréalais, la principale modification que ce bill apportera à la loi de la Cour de l'Echiquier sera d'en faire disparaître la phrase qui définit la juridiction de cette cour d'après la juridiction du tribunal anglais qui lui correspond.

Comme on sait, la Cour de l'Echiquier est le tribunal auquel s'adressent les citoyens qui ont à soumettre quelque revendication contre la Couronne. D'après la loi originale, «la Cour de l'Echiquier a juridiction exclusive en première instance dans tous les cas où une demande est faite ou un recours est recherché au sujet de toute matière qui pourrait, en Angleterre, faire le sujet d'une poursuite ou action contre la Couronne».

Cela signifie, explique le sénateur Huggess, que la juridiction de ce tribunal canadien est définie par une loi du Parlement britannique. Cela signifie, par conséquent, que cette juridiction peut être modifiée par une loi du Parlement britannique à l'insu du Parlement canadien et sans son intervention.

C'est cette anomalie, que M. Huggess juge incompatible avec l'autonomie juridique et législative du Canada, que le projet de loi du gouvernement a pour but de faire disparaître en supprimant de la loi originale l'article qui définit la juridiction de la Cour de l'Echiquier.

pour le remplacer par le suivant: «La Cour de l'Echiquier aura juridiction exclusive en première instance dans tous les cas où des terrains, effets ou deniers du sujet sont en possession de la Couronne, ou dans lesquels la revendication provient d'un contrat passé par la Couronne ou en son nom».

Le paragraphe ci-dessus faisait déjà partie de la loi originale et s'ajoutait, comme une précision, à la partie supprimée. Cette précision avait été jugée suffisante, le gouvernement a décidé de faire disparaître la partie du texte qui calque trop servilement la loi de la Cour de l'Echiquier sur celle qui définit la juridiction du tribunal correspondant d'Angleterre et qui permet, théoriquement du moins, au Parlement britannique de la modifier.

Le sénateur Huggess a justement fait observer que le Parlement britannique avait, l'an dernier, modifié sous certains rapports la juridiction du tribunal qui entend les revendications des citoyens anglais contre la Couronne. Théoriquement, cette modification aurait dû s'appliquer à la Cour de l'Echiquier du Canada, bien que le Statut de Westminster précise qu'aucun loi du Parlement britannique ne peut s'appliquer au Canada sans le consentement du Parlement canadien. Avec le projet de loi, cette modification a été approuvée en principe hier, ce conflit d'autorité législative n'existera plus.

A part cette modification substantielle, le bill présenté par le sénateur montréalais apporte des amendements plutôt techniques à la procédure suivie dans la Cour de l'Echiquier. Certaines de ces procédures sont simplifiées, tandis que le délai pour porter en appel une décision de la Cour de l'Echiquier, qui était jusqu'à présent de trente jours, sera désormais de soixante jours.

L'hon. J. P. McIntyre, libéral de l'île-du-Prince-Edouard, a continué le débat sur le discours du Trône, lequel a été ajourné par l'hon. J. C. Davis, libéral du Manitoba.

M. McIntyre a critiqué la proposition, suivie pour percevoir l'impôt sur le revenu des cultivateurs et a défendu la politique du gouvernement sur le blé. Le Sénat siégera cet après-midi.

A Notre-Dame-de-Grâce

Le conseil municipal permet la construction d'une sous-centrale de distribution d'électricité dans ce quartier

Le conseil municipal montréalais a autorisé hier la Commission hydroélectrique de Québec à construire une sous-centrale de distribution d'électricité sur le côté nord de l'avenue Somerled, entre la rue Doherty et l'avenue O'Brien, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Le conseil a permis en conséquence de modifier le règlement du bâtiment dans ce quartier, puisque la sous-centrale projetée se trouvera dans une zone domiciliaire. Toutefois, on représentera que le bâtiment d'hydro-Québec sera lui-même du type domiciliaire, afin de ne pas déparer le voisinage.

«Cette sous-centrale est principalement destinée à l'installation du service électrique dans la partie ouest du quartier Notre-Dame-de-Grâce, explique le service d'urbanisme à ce sujet. Ce service électrique est jugé insuffisant en regard du grand développement qui s'y fait à l'heure actuelle. Dans ce secteur, on a élevé l'an dernier 150 maisons nouvelles et on y bâtit vraisemblablement un grand nombre d'autres le printemps et l'été prochains.

«L'emplacement choisi pour la sous-centrale, poursuivent les urbanistes municipaux, se trouve dans une zone domiciliaire, et il ne peut en être autrement, car il n'existe aucune voie commerciale dans le rayon où cette sous-centrale doit nécessairement être située en vue d'assurer une distribution économique et pratique dans le secteur à desservir».

Cependant le directeur du service d'urbanisme devra approuver les plans de cette sous-centrale. Les conseillers du quartier Notre-Dame-de-Grâce, consultés à ce sujet, ont approuvé la mesure, sauf M. A. D. Quintin, qui s'y est opposé.

Société royale d'astronomie

CENTRE FRANÇAIS DE MONTREAL

La prochaine conférence de la Société sera donnée jeudi soir prochain, 17 mars, à 8 h. 15, par le révérend Frère Robert, F.C.C., dans l'amphithéâtre de l'Ecole Polytechnique, 1430 rue St-Denis.

Sujet: Chateaubriand et l'Astronomie.

La conférence sera suivie de la présentation d'un film sonore de court métrage sur l'astronomie.

Le public est cordialement invité.

Le concours de chasse et les clubs 4-H

La Fédération des associations de chasse et pêche du Québec annonçait à l'issue de son congrès du 4 et 5 mars dernier qu'elle acceptait avec plaisir de commander le concours de chasse et pêche ouvert aux Clubs 4-H de la province. Les représentants de cette fédération ont été unanimes à reconnaître le beau travail des membres 4-H en rapport avec la conservation de la faune et ils sont assurés que la bourse d'étude accordée par la Fédération créera une saine émulation parmi les membres.

Cette nouvelle a été accueillie avec joie par tous les clubs et particulièrement par les nombreux participants à ce concours. Les conditions exigées aux concurrents sont les suivantes:

a) Donner les 5 plus importantes lois de la chasse et de la pêche.

b) Collection de 5 spécimens d'insectes avec description et classification de ces insectes.

c) Description des squelettes et étude des habitudes et du mode de vie de 3 poissons, de 3 oiseaux et de 3 animaux à fourrure.

d) Faire une carte d'une région montrant les principales richesses en poissons, oiseaux, gibiers trouvés dans cette région. Indiquer quelles espèces d'arbres couvrent les différentes parties de cette région.

Le membre 4-H, qui se classe premier dans ce concours lors des éliminations locales, régionales et provinciales du début de juillet, recevra une bourse d'étude de \$200 et une médaille d'or. Des médailles d'argent et de bronze seront aussi accordées respectivement aux gagnants régionaux et de comté afin d'encourager le plus de membres possible à l'étude de la faune, à sa conservation et à sa protection.

L'organisation d'un service d'orientation

Samedi prochain, le 19 mars, la Société de pédagogie tiendra sa sixième réunion mensuelle au Mont-Saint-Louis, 244 rue Sherbrooke. Le conférencier sera M. Louis-D. Gaudouy. Il traitera de l'organisation d'un service d'orientation. Invitation cordiale au public. (Communiqué).

Cotons - Toiles - Lainages C.-X. TRANCHEMONTAGNE & CIE LEE (Les Fils d'Alfred Bernier) TEXTILES EN GROS BE 4428 459 St-Sulpice MONTREAL 1

PRISONNIERS DIFFICILES A REJOINDRE



Willy Gottschalk (à gauche), ex-matélot de la marine marchande allemande, est en ce moment détenu vers la zone russe d'occupation en son pays, après avoir été découvert la semaine dernière à Montréal. On sait qu'il reste encore au Canada une douzaine de prisonniers de guerre nazis autrefois internés ici qui vivent maintenant en liberté sous un faux nom après s'être évadés. De tous, le plus difficile à rejoindre semble être Walter Manhardt, (à droite), un ancien officier de la Luftwaffe connu comme un ardent nazi. Il s'est évadé trois fois après sa capture en Grande-Bretagne et son transfert au Canada et n'a pu être rejoint depuis sa dernière évasion en 1944. (Ph. C.P.)

Le coût de l'huile à chauffage

Imperial Oil Limited annonce aujourd'hui une réduction du prix des huiles à chauffage, tant dans l'est du Canada qu'au Manitoba.

Partout dans la province de Québec, le prix de l'huile raffinée ou «Furnace Fuel Oil», subira une baisse variant de dix centimes de cent à un cent le gallon, tandis que, sauf à quelques endroits, celui de l'huile distillée ou «Stove Oil», subira une diminution variant de dix centimes de cent à un cent et demi (1.5c) le gallon.

Ces réductions, dans l'est du pays, sont conformes aux ajustements de prix qui ont eu lieu sur les marchés de l'est des Etats-Unis.

Les prix de l'huile brute n'ont aucunement baissé.

Les réductions de prix, au Manitoba, sont dues à la production accrue de l'huile dans l'ouest du pays, ainsi qu'à la possibilité d'acheminement vers le Manitoba, d'une certaine quantité d'huiles à chauffage provenant de la raffinerie qui possède Imperial à Regina, lui permettant ainsi de réaliser une économie de frais de transport et autres.

Montréal 1786 policiers

Le service de la police montréalaise compte présentement 1,786 membres; 157 nouveaux agents ont été acceptés en 1948-1949, et on en recrutera 150 à 160 autres au cours de la prochaine année, en moyenne, 70 membres de la police quittent le service chaque année, et le Comité exécutif est saisi d'un rapport recommandant l'entraînement de 88 nouveaux policiers.

Voilà ce qu'a appris le chef Langlois au conseil municipal, hier après-midi, en réponse à des questions du conseiller Lyall.

Vente illégale de liqueurs fortes

Sherbrooke, 16 (D.N.C.) — Roland Gilbert, du rang No 1 de la paroisse de Compton, a été condamné à \$50 d'amende aux frais par le juge Edouard Boivert, magistrat du district, pour avoir vendu illégalement des liqueurs alcooliques, le 29 janvier 1949. Me Léonce Côté, de Sherbrooke, représentait en cette cause la Commission des liqueurs de la province.

Grève illégale... licite

(Suite de la 9ème page)

pouvoir de soumettre d'office le litige à un conseil d'arbitrage et de rendre, au besoin, la décision obligatoire. Sinon, il ne resterait aux ouvriers (ou aux fonctionnaires) aucune possibilité de poursuivre les revendications justifiées. (Cours d'économie sociale, p. 329). M. l'abbé J.-B. Desrosiers a écrit de la même façon: «La suppression de ce droit doit être compensée par l'arbitrage obligatoire». (Soyons justes, Montréal 1945, t. II, p. 388).

Quelles que soient les bonnes intentions d'un législateur, l'interdiction du droit de grève deviendrait parfois une loi restrictive et injuste, si elle ne fournissait en même temps aux intéressés des moyens légaux et efficaces d'obtenir justice en cas de revendications légitimes. Le P. Muller y insiste: «Nous ne refusons donc pas, dit-il, aux ouvriers ainsi visés tout moyen de faire valoir leurs justes revendications. Il est vrai que l'intérêt social passe avant l'intérêt individuel, il ne s'ensuit pas que celui-ci doit être toujours sacrifié à celui-là. La société a le devoir de fournir à ceux de ses membres, auxquels elle retire en tout temps un service public, des moyens de défense avec succès leurs légitimes revendications: arbitrage, garanties contre le congé injustifié, etc.» (Notes d'économie politique, I, p. 329).

Quand une loi de limitation ou d'interdiction du droit de grève est ainsi munie de sanctions légales efficaces et obligatoires pour les deux parties, permettant de résoudre pacifiquement un conflit, dans un délai suffisamment bref, cette loi est certainement utile, surtout dans les services d'intérêt public. Dans tel cas la déclaration de la grève serait non seulement illégale, mais illicite.

La question est plus délicate quand la loi, qui limite ou interdit l'usage de la grève, n'a fourni aucun moyen efficace de résoudre le conflit, ou en a pressenti de manifestement insuffisants ou de purement vexatoires. Peut-on vraiment dire qu'une pareille loi est certainement juste? Tant qu'il reste un doute, la présomption continue de jouer en faveur du législateur et de l'obligation légale. Mais si tous les doutes sont disparus, qui osera se prononcer en faveur de la justice de la loi?

Il importe alors de travailler par tous les moyens possibles à faire compléter une pareille loi. Mais si tous les efforts pour l'améliorer sont demeurés vains et que la grève offre le seul espoir d'obtenir un redressement des torts, une grève défensive, tout en paraissant illégale, pourrait bien ne plus être illicite, sauf si les intérêts vitaux et premiers du peuple étaient véritablement mis en jeu (3).

N'est-ce pas le cas d'une loi interdisant la grève sans offrir de mesures légales efficaces pour faire valoir les justes revendications? Soit qu'il n'y ait aucune sanction prévue, soit que les méthodes de conciliation retournent en menaces purement dilatoires qui font perdre tout le fruit obtenu. On conçoit cependant que l'appréciation de telles conditions ne soit pas laissée au

Le déneigement

Félicitations et doléances

Interrogatoire de M. Joseph Brosseau — Les automobilistes qui nuisent aux déneigeurs — La séparation du département de la voie publique

L'enlèvement de la neige est l'un des grands problèmes municipaux à Montréal, mais le principal échec au déneigement rapide des rues est constitué par le stationnement des autos.

Il est tombé un peu plus de neige au cours du présent hiver que l'hiver dernier, bien que les apparences soient au contraire.

Le service des travaux publics a dépensé à date une somme de \$1,362,000 pour faire disparaître la neige des rues.

Un pourcentage d'automobilistes ne coopère pas au déneigement et contrecarre l'action des déneigeurs.

Voilà ce que l'on a appris hier matin et hier après-midi au conseil municipal, au cours d'une longue discussion sur le thème annuel de la neige, à propos des crédits du département des travaux publics.

M. J. Brosseau, sous-directeur en charge du déneigement, a été appelé à répondre à de multiples questions qu'ont posées des conseillers concernant la neige et le département de la voirie municipale.

Des conseillers en profitent pour présenter les doléances de leurs quartiers. Ainsi, la partie nord de la ville se plaint d'être négligée en ce qui regarde le déneigement. D'autre part, M. Brosseau reçoit des félicitations, notamment des échevins du quartier numéro 2, pour l'efficacité du déneigement au cours de l'hiver.

A ceux qui soutiennent que le quartier Notre-Dame-de-Grâce est mieux traité que les autres, M. A. D. Quintin répond par cette formule: Dans l'est, on enlève la neige des rues, tandis qu'à Notre-Dame-de-Grâce, on la jette sur les trottoirs.

M. Dave Rochon et Georges Guèvremont, ainsi que M. Frank Hanley demandent que le département de la voie publique et de l'incinération, qui dirige présentement M. Brosseau, comme directeur adjoint, soit constitué en un service distinct de celui des travaux publics afin, disent-ils, d'assurer au département de la voie publique une meilleure efficacité.

Fondation de deux filiales du Bon Parler Français

Au Cap-de-la-Madeleine

La fondation de deux filiales de la Société du Bon Parler français au Pensionnat Notre-Dame-du-Cap, au Cap-de-la-Madeleine, a donné lieu, dimanche soir dernier, à une brillante manifestation, à laquelle assistaient plusieurs invités de marque dont le président général, M. Jules Massé, et le président honoraire, M. l'abbé Adélard Desrosiers, historien et grand éducateur.

Cette manifestation eut lieu dans la salle académique de l'importante institution dirigée par la Communauté des Filles de Jésus.

Les deux nouvelles filiales sont l'Académie Saint-Albert-le-Grand, formée des élèves de l'école ménagère, et l'Académie Saint-Maurice pour les élèves du pensionnat.

Ces deux noms ont été choisis par les élèves mêmes. Le premier en l'honneur de M. l'abbé Albert Tessier, visiteur des écoles ménagères de la province, et l'autre en souvenir d'une religieuse qui s'est dévouée pendant quinze ans au pensionnat du Cap, la Rév. Soeur St-Maurice.

A la présidence de chacune de ces filiales, le président de la Société du Bon Parler de la Mauricie, M. Lucien Bergeron, a remis un certificat d'affiliation. Cette remise a été faite dès le début de la soirée. A la supérieure du pensionnat, M. Bergeron a remis un certificat de directrice à la vie de la Société et il a remercié la Rév. Soeur Marie-Louise de Marillac pour l'intérêt qu'elle porte à la cause du bon parler.

La manifestation de dimanche était réservée aux élèves du pensionnat et de l'école ménagère. Les invités d'honneur étaient M. Jules Massé, président général du B.P.F., Mme Massé, M. l'abbé Adélard Desrosiers, historien, président honoraire de la Société; M. Donat Lapointe, inspecteur des écoles; Mme D. Lapointe; M. Gaston Francoeur, président de la Commission scolaire des Trois-Rivières, et sa fille, la Rév. Frère François-Xavier, directeur de l'Académie du Sacré-Cœur; Me Henri Courtemanche, de Montréal, et Mme Courtemanche; et la Rév. Soeur Marie Ste-Michèle, directrice générale des études chez les Filles de Jésus.

La Société du Bon Parler de la Mauricie était représentée par son président, M. Lucien Bergeron; par son secrétaire, M. J.-E. Biron; par son publiciste, M. Léopold Lamontagne, et par l'un de ses plus anciens directeurs, M. le Dr C.-A. Massicotte. Mmes L. Bergeron et J.-E. Biron étaient aussi présentes.

Après la remise des certificats et la brève allocution du président, M. Bergeron, un programme comprenant du chant, des récitation et de la musique fut exécuté par les élèves des RR. Filles de Jésus.

On a noté les noms de Mlle Anne Dumont, Lucie Rochelleau, Yolande Ouellet, Huguette Coen, Murielle Lesage, J. Planie et G. Montambault au nombre des participantes à cet intéressant programme.

Une brève causerie fut prononcée par Mlle Henri Courtemanche, fille de l'hon. Albiny Paquette et ancienne élève de l'école ménagère régionale. Naturellement, la causerie de Mlle Courtemanche a porté sur la langue française. Cette causerie fut vivement appréciée de l'assistance.

A la fin de la soirée, M. Jules Massé, en sa qualité de président général, a prononcé une allocution au cours de laquelle il a félicité les élèves du pensionnat à l'occasion de la fondation de deux nouvelles filiales et leur a présenté les vœux de la société-mère.

C'est M. l'abbé Adélard Desrosiers qui a tiré les conclusions de la soirée. Il a retracé, pour le bénéfice de son auditoire, quelques faits de notre histoire pour démontrer que notre langue, si elle a été maintes fois menacée de disparition, est toujours sortie victorieuse et plus vivante que jamais.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entraînement, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus. Les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit, plus de tout émacié; disparaît cet air de squelette ambulatoire. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes, qui ne pouvaient enlever leur robe, se voient soudainement, stimulées, fortifiées, se voient s'habiller de vêtements qui leur font honneur. Elles ont gagné du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Car quand vous aurez atteint les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale, l'excès de poids disparaîtra d'emblée. Essayez les fameux comprimés-œufs Dupuis pour retrouver vigueur et poids. Toutes pharmacies.

Nouvelles de Chicoutimi

Chicoutimi, 16 (D.N.C.) — La cité de Chicoutimi vient de rendre public copie du règlement no 421, fixant à \$1.80 le taux de la taxe foncière générale pour l'année 1949 pour chaque cent piastres d'évaluation. Dans le cas des terres en culture ou affermées, le taux de la taxe sera de \$1 par \$100. Ce nouveau règlement comporte donc une augmentation de 20 cents sur le taux de l'an dernier. Il apportera dans les coffres de la cité une somme de \$199,500 qui servira à boucler son nouveau budget de \$497,500.

Mgr notre Evêque vient de faire connaître les changements ecclésiastiques suivants: M. l'abbé Arthur Lefebvre, ancienement du diocèse d'Amos, et attaché à Dolbeau depuis quelque temps, est nommé vicaire à l'Ascension. De là, M. l'abbé Joseph Arthur Bouchard agit comme vicaire à la paroisse Ste-Thérèse d'Avila de Dolbeau. Finalement, M. l'abbé Gaston Larouche, du séminaire de Chicoutimi, devient vicaire à St-Louis de Chambord, en remplacement de M. l'abbé Léon Tremblay, qui doit prendre un repos.

Café-Thé Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS DESY RECONNUS LES MEILLEURS J.-A. DESY L' MONTREAL

360 est, rue Rachel - Montréal MA. 4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

"La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame" 1892 C.-X. TRANCHEMONTAGNE & CIE LEE (Les Fils d'Alfred Bernier) TEXTILES EN GROS BE 4428 459 St-Sulpice MONTREAL 1

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

DUPUIS VENTE 81e ANNIVERSAIRE

Vestons sport BLAZER

...pour étudiants... collégiens...

(15 à 20 ans) Poitrine: 33 à 38

PRIX ANNIVERSAIRE CHACUN 20.95

Le veston BLAZER est le modèle adopté par les universités et les grands collèges... Il est de plus en plus en vogue chez la jeunesse. Modèle illustré offert dans une flanelle tout laine bleu-marine — Devant croisé genre "loungé" — boutons en métal fini cuivre.

AUTRE QUALITE — Flanelle tout laine au fini WORSTED — CHACUN 22.95

PANTALONS

(Tailles: 28 à 33) PRIX ANNIVERSAIRE 11.50

... Voici le pantalon qui accompagnera le BLAZER ci-dessus... taille à plus — brayette à chaînette éclair — Ils sont offerts dans une belle qualité de flanelle tout laine — en gris.

AUTRES QUALITES: 12.95 et 14.95

DUPUIS — rue-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères